

Parce qu'il n'y a pas d'étrangers sur cette terre

1939-2009

UNE HISTOIRE DE LA CIMADE

*La Cimade a pour but
de manifester une solidarité
active avec ceux qui souffrent,
qui sont opprimés et exploités
et d'assurer leur défense,
quelle que soit leur nationalité,
leur position politique ou religieuse...*

Article 1 des statuts (extrait)

2 €

ISBN 978-2-900595-19-0



Cent'rimprim (Issoudun)
La Cimade 2009



www.lacimade.org

La Cimade 70 ANS
L'humanité passe par l'autre

1939-2009 UNE HISTOIRE DE LA CIMADE

L'affiche comportait seulement quelques mots. **« En 2009, 30 000 expulsés de France. Derrière les chiffres se brisent des destins. »** Cette phrase n'est pas un slogan, c'est un témoignage. Un témoignage venu des centres de rétention où La Cimade rencontre chaque jour des hommes et des femmes. Des hommes et des femmes bien réels, non pas des statistiques. Chaque expulsion est une vie brisée. Chaque expulsion représente l'humiliation d'être rejeté. Et La Cimade choisit la perspective des expulsés, ces personnes indésirables, pour dénoncer la politique du chiffre qui expulse en méprisant les vies humaines, et pour réclamer une autre politique, plus humaine et plus juste.

Cette ligne de conduite n'est pas nouvelle. Depuis 70 ans, elle constitue la ligne de force qui traverse toute l'histoire de La Cimade : se situer aux côtés des exclus, les accompagner dans la conquête et la défense de leurs droits, résister contre les lois injustes, témoigner et interpeller les pouvoirs et les consciences.

C'est en se plaçant aux côtés des étrangers, des exilés, des émigrés, arrivés en France au gré des bouleversements du XX^e siècle, que les hommes et femmes qui composent La Cimade ont appris à voir et à s'indigner de l'intolérable, des violations des droits de l'homme. Et à apporter leur contribution originale aux combats pour l'égalité et la dignité des êtres humains.

Comme en écho, revient en mémoire ce qu'écrivait le résistant allemand Dietrich Bonhoeffer depuis sa prison en 1942, théologien dont les réflexions ont nourri l'action des premiers membres de La Cimade : **« Cela reste une expérience d'une incomparable valeur, que nous ayons appris à voir les grands événements de l'histoire du monde à partir d'en bas, de la perspective des exclus, des suspects, des maltraités, des sans pouvoirs, des opprimés et des bafoués. »**

Aujourd'hui, plus que jamais, l'actualité de La Cimade aux côtés des étrangers est dense, le combat âpre. Alors pourquoi choisir de se pencher sur la mémoire de l'association ? Sans doute parce que cette mémoire nous invite à rester vigilants.



Les engagements de La Cimade suivent l'histoire du siècle. Ses barbaries et ses espoirs. Parfois seule, souvent aux côtés d'autres, La Cimade a pris part aux combats emblématiques pour la défense des droits humains : dans les camps d'internements de la seconde guerre mondiale et dans la résistance, aux côtés des Algériens au moment de la guerre d'indépendance, avec les réfugiés contre les dictatures militaires en Amérique Latine et en Afrique et auprès de centaines de milliers d'étrangers en France, pour défendre l'égalité des droits. Elle a aussi pratiqué avec persévérance l'accueil de l'étranger au quotidien dans de nombreuses villes de France. Apprendre de l'histoire, c'est aussi en considérer les aveuglements. Ainsi, paralysée comme beaucoup d'autres par la guerre froide, La Cimade, si elle a accueilli des réfugiés de l'Est, ne s'est pas exprimée sur les violations des droits de l'homme dans le camp dit socialiste.

La richesse de l'histoire de La Cimade se transcrit aujourd'hui dans la diversité de ses formes d'action et de ses membres. Elle est à la fois un mouvement de militants en marche, attentifs aux signes des temps, désireux de défricher des chemins nouveaux de solidarité ici et là-bas. Une association de la société civile convaincue qu'en luttant pour le respect des plus vulnérables on renforce les valeurs fondatrices de notre démocratie. Une voix exigeante qui cherche un langage du sens pour dénoncer les politiques et les pratiques basées sur la peur et le rejet de l'autre. Une organisation œcuménique qui garde vivante, dans la diversité des convictions de chacun de ses membres, la référence qui a contribué à la mettre debout, cet esprit de résistance et de solidarité : celle qui prend sa source dans le message de l'évangile porteur d'une dynamique de libération pour tous les êtres humains.

Raconter l'histoire de La Cimade c'est parler au présent. En tentant de donner corps à cette mémoire collective, nous cherchons à penser ensemble, aujourd'hui, une éthique de la responsabilité.

La conviction est la réplique à la crise : **« [...] l'intolérable me transforme, de fuyard ou de spectateur désintéressé, en homme de conviction qui découvre en créant et crée en découvrant »**, disait Paul Ricœur. Alors que nous vivons cette Europe qui se barricade, stigmatise et expulse, cette histoire nous invite à mieux questionner le présent, et imaginer demain. En appelant à bâtir des ponts et pas des murs entre les êtres humains, les communautés et les peuples. En invitant chacun à élargir l'espace de sa tente pour accueillir l'autre et à partager la conviction qu'on ne peut vivre pleinement son humanité qu'en relation avec les autres : l'humanité passe par l'autre.

Paris, 2009
Geneviève Jacques,
militante à La Cimade depuis 1965,
secrétaire générale de 1988 à 1996

SOMMAIRE

Préface

Avant La Cimade

Les inspirations théologiques.....5

1939

**Auprès des évacués
d'Alsace-Moselle**.....9

1939-1945

Dans les camps de la zone Sud.....13

L'après-guerre

Reconstruction et réconciliation.....17

Années 50 à 70

Accueil des immigrés.....21

1954-1962

Pendant la guerre d'Algérie.....25

Années 60

Pendant la décolonisation.....29

Années 60-70

Application du droit d'asile.....33

Années 60-80

Projets en partenariat.....37

L'après 68

Ici et là-bas.....41

Depuis les années 80

Pour l'égalité des droits.....45

Depuis les années 80 (suite)

Prisons et centres de rétention.....51

Années 2000

Migrants dans les zones de transit.....55

Aujourd'hui

Réinventer demain.....59

Sortir l'Europe de l'impasse

Quelques ouvrages

70 années se sont écoulées depuis que les premières équipes de La Cimade se sont mobilisées pour apporter un soutien matériel et spirituel aux populations alsaciennes et lorraines évacuées dans le sud-ouest, au début de la Deuxième Guerre mondiale. L'histoire de La Cimade a accompagné et accompagne l'histoire du monde, celle des guerres, des révolutions, des déplacements de populations, des migrations, des famines, des exils. Elle se fait aussi l'écho de milliers d'histoires quotidiennes, vécues par d'anonymes migrants en situation précaire, à qui elle manifeste sa solidarité, apporte un soutien, une aide juridique et à qui elle permet de garder leur dignité.

Il serait illusoire de prétendre retracer toutes les actions, tous les engagements et tous les combats de La Cimade. La réalisation d'un panorama à travers des périodes successives a exigé de procéder à des choix parfois difficiles. Ils se sont concrétisés par des coups de projecteur sur des événements marquants, liés à un contexte historique, politique et social et qui ont jalonné l'évolution de La Cimade.

Parce que l'esprit Cimade est teinté de nombreux questionnements, les débats qui ont eu lieu au moment de la mise en œuvre de certaines actions ne sont pas absents de cette présentation. Ils permettent d'ailleurs de constater une certaine continuité dans les interrogations...

Enfin, ont été privilégiés dans leur diversité et pour leur éclairage vivant, les témoignages recueillis auprès d'équipiers, d'anciens équipiers, de salariés, de bénévoles et de personnes qui ont bénéficié des actions de La Cimade. De même, un rôle important a été dévolu aux documents d'époque, photographies, cartes, lettres... qui ont pu être retrouvés dans les fonds de La Cimade, mais aussi dans bien d'autres archives et chez des particuliers.

Ce livret a été réalisé en lien avec l'exposition des 70 ans de La Cimade.

AVANT LA CIMADE LES INSPIRATIONS THÉOLOGIQUES

« La résistance à toute influence totalitaire et idolâtre »

Extrait des thèses de Pomeyrol, 1941



L'Église confessante, scission de l'Église allemande, a été créée par le pasteur Martin Niemöller et son ami Karl Barth. Elle refuse l'obédience au nazisme, qu'elle dénonce comme une menace pour l'Europe tout entière. L'esprit de l'Église confessante allemande a inspiré les engagements et les actions des équipes et accompagné les premières missions de La Cimade.

● Madeleine Barot, signataire des thèses de Pomeyrol, avec Jean Cadier, Georges Casalis, Paul Conord, Pierre Courthial, René Courtin, Jacques Deransart, Suzanne de Diétrich, Pierre Gagnier, Jean Gastambide, Roland de Pury, André de Robert.
Archives La Cimade/Mémorial de la Shoah/Les Justes

repères

30 janvier 1933

Hitler devient chancelier d'Allemagne.

Septembre 1933

Synode (assemblée)
des chrétiens allemands nazis.

Octobre 1933

Martin Niemöller appelle
à la formation d'un *Pfarrernotbund*
(ligue d'urgence des pasteurs)
pour protester contre le régime.

Mai 1934

Synode clandestin de Barmen
(bassin de la Ruhr) et déclaration de foi
de l'Église confessante d'Allemagne,
envoyée à toutes les Églises
protestantes d'Europe.

Septembre 1935

Lois antisémites de Nuremberg.

Mars 1941

Marc Boegner proteste, notamment
par un courrier rendu public,
au nom de l'Église réformée de France
contre la législation antisémite de Vichy.

Septembre 1941

Rédaction des thèses de Pomeyrol.

Nîmes, le 20 août 1942

Monsieur le Maréchal,

Lorsque vous m'avez fait l'honneur de me
recevoir le 27 juin dernier, j'ai remis entre vos
mains la lettre par laquelle le Conseil de la
Fédération protestante de France confiait à
votre cœur de chrétien et de soldat la douleur
et l'émotion éprouvées par les Églises protes-
tantes devant les nouvelles mesures prises
en zone occupée à l'égard des juifs et des
chrétiens maintenus juifs par la loi. Je me
vois contraint, hélas, de vous écrire aujour-
d'hui au nom de ce même Conseil pour vous
exprimer l'indicible tristesse que ressentent
nos Églises à la nouvelle des décisions
prises...

Extrait de la lettre
de Marc Boegner à Pétain



Lorsque les nazis
sont venus chercher les communistes,
je n'ai rien dit, je n'étais pas communiste.
Lorsqu'ils ont enfermé les sociaux-démocrates,
je n'ai rien dit, je n'étais pas social-démocrate.
Lorsqu'ils sont venus chercher les syndicalistes,
je n'ai pas protesté, je n'étais pas syndicaliste.
Lorsqu'ils sont venus chercher les juifs,
je n'ai rien dit, je n'étais pas juif.
Quand ils sont venus me chercher,
il ne restait plus personne pour protester.

*Als die Nazis
die Kommunisten holten,
habe ich geschwiegen;
ich war ja kein
Kommunist.*

*Als sie die Sozialdemokraten
einsperrten,
habe ich geschwiegen;
ich war ja kein Sozialdemokrat.*

*Als sie die
Gewerkschafter holten,
habe ich nicht
protestiert;
ich war ja kein Gewerkschafter.*

*Als sie die Juden holten,
habe ich geschwiegen;
ich war ja kein
Jude.*

*Als sie mich holten,
gab es keinen mehr,
der protestieren konnte.*

Martin Niemöller

● Le pasteur Martin Niemöller, 1936.
Donation Sibylle Niemöller/USHMM



De l'Église confessante...

Un an après la prise de pouvoir de Hitler, en 1934, des représentants des Églises protestantes allemandes s'opposent à la tentative de mainmise de l'État sur l'Église des chrétiens allemands, totalement inféodée à l'idéologie nazie. Ils se réunissent à Barmen pour le premier synode de l'Église confessante et adoptent une déclaration solennelle affirmant que seul l'évangile de Jésus-Christ réclame une obéissance totale et qu'aucun *Führer* au monde ne peut y prétendre.

...aux thèses de Pomeyrol

Dès le début de la guerre, les Églises de France se trouvent confrontées à des réalités qui ne permettent pas la neutralité, surtout en ce qui concerne le statut qu'octroie aux juifs le gouvernement de Vichy. Les 16 et 17 septembre 1941, sans mandat officiel, une quinzaine de jeunes protestants, animés par la nécessité d'établir un instrument idéologique de résistance au nazisme, se réunissent au lieu-dit de Pomeyrol, près de Tarascon, « pour rechercher ensemble ce que l'Église doit dire aujourd'hui au monde ». Y participent notamment Madeleine Barot, alors secrétaire générale de La Cimade et Suzanne de Diétrich, venue tout exprès de Genève. Les thèses de Pomeyrol, rédigées lors de la réunion, sont une réflexion théologique sur les rapports de l'Église et de l'État et les limites de l'obéissance à l'État, le respect des libertés essentielles, la dénonciation de l'antisémitisme et la condamnation de la collaboration.

Le pasteur Georges Casalis, également rédacteur de ce texte, pouvait ainsi affirmer en 1984, 50 ans après le synode de Barmen : « Les jeunes protestants qui pendant l'occupation ont participé à la Résistance étaient paradoxalement nourris de paroles allemandes. »

[Le chrétien] est lié par son devoir d'obéissance jusqu'à l'instant où les autorités l'obligent à manquer au commandement divin, où donc les autorités renient manifestement leur mission divine et où elles perdent ainsi le droit d'exiger.

Dietrich Bonhoeffer, extrait de *Éthique*, éditions Labor et Fides, 1965

● Professeur Karl Barth, 1928.
Archives COE

● Dietrich Bonhoeffer et le pasteur
Jean Lasserre (à gauche), août 1934.



8 Suzanne de Diétrich
(1891-1981)

Issue d'une famille d'industriels alsaciens, ingénieur de formation, elle est active dès 1914 à la Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants, la Fédé. Elle y occupe des responsabilités jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, tout comme à la Fédération universelle qui a contribué à la création du Conseil œcuménique des Églises. Son rapport sur la situation des évacués d'Alsace-Lorraine est à l'origine de la création de La Cimade en 1939. En 1941, elle participe à la rédaction des thèses de Pomeyrol. Elle est membre du comité directeur de La Cimade à partir de 1958. Elle a publié *Le dessein de Dieu*.

« Suzanne était une Française fervente et elle est devenue une citoyenne du monde. Pour ne pas laisser de doute sur sa nationalité, elle changea l'orthographe de son nom de famille en ajoutant un accent aigu sur le "e" de Dietrich pour qu'on le prononce Diétrich... »

Hans-Ruedi Weber, Suzanne De Diétrich 1891-1981, La passion de vivre, éd. Oberlin, 1995

Martin Niemöller
(1892-1984)

Commandant de sous-marin allemand en 1914-1918, il étudie la théologie et devient pasteur à Berlin-Dahlem en 1931. Initiateur d'une alliance de pasteurs combattant l'idéologie nazie à l'intérieur de l'Église, il est un symbole de la résistance ecclésiastique. Il est interné pendant huit ans comme prisonnier personnel du Führer à Sachsenhausen puis à Dachau. Dès 1945, il participe au rétablissement de l'Église allemande et à sa réintégration dans la Communauté mondiale des Églises. Président du Conseil œcuménique des Églises de 1961 à 1968.

● Suzanne de Diétrich, 1971.
Photo Willi Peter, FSdD/BNU



Marc Boegner
(1881-1970)

Professeur à la Maison des missions en 1911, il est pasteur de la paroisse de Passy de 1918 à 1953. Il est président de la Fédération protestante de France de 1929 à 1961. Il est également président du Conseil national de l'Église réformée de France. Membre du conseil national créé par le maréchal Pétain, il y pratique une "politique de la présence". Il proteste à de nombreuses reprises auprès du gouvernement de Vichy contre le traitement fait aux juifs. Proche de La Cimade dès 1940, il en est le président de 1944 à 1968. Il participe également à la création du Conseil œcuménique des Églises. Membre de l'Académie française en 1963, il est nommé Juste parmi les nations en 1988.

Karl Barth
(1886-1968)

Né à Bâle, il est professeur de théologie dès 1921 dans plusieurs universités allemandes. Il est mis à pied en 1935 par le régime nazi. Il participe fortement à la rédaction de la Déclaration de Barmen. Par ses écrits, sa *Dogmatique* en particulier, il a fortement inspiré la théologie politique.

Dietrich Bonhoeffer
(1906-1945)

Théologien et pasteur luthérien engagé très tôt dans le mouvement œcuménique. Dès avril 1933, il prend position contre les mesures antisémites du gouvernement nazi et est considéré comme partisan de l'aile radicale de l'Église confessante. Pacifiste de conviction, il n'hésite pas à s'engager dans un complot visant à éliminer Hitler. Il essaie d'établir des contacts entre la résistance allemande et les alliés. Arrêté par la Gestapo en 1943, il est pendu le 9 avril 1945 au camp de concentration de Flossenbürg.

● Le pasteur Marc Boegner
(au centre), Oxford, 1937.
Archives COE

1939
AUPRÈS DES ÉVACUÉS
D'ALSACE-MOSELLE

L'appel aux mouvements de jeunesse



Lorsque la guerre éclate, les populations d'Alsace et de Moselle qui vivent le long de la ligne Maginot sont évacuées dans le sud-ouest. Suite à une mission de Suzanne de Diétrich et Georgette Siegrist dans les départements d'accueil, les mouvements de jeunesse protestants sont sollicités pour intervenir auprès de ces évacués. C'est ainsi que se sont formées les premières équipes à l'origine de La Cimade.

● Un des premiers repas dans la halle aux blés, à Lectoure, septembre 1939.
Photo Alexandre Danner/Archives municipales de Saint-Louis

repères

Septembre 1939

Déclaration de guerre, mobilisation, ordre d'évacuation.

Octobre 1939

Voyage de Suzanne de Diétrich et constitution d'un comité d'entraide et de services.

24 novembre 1939

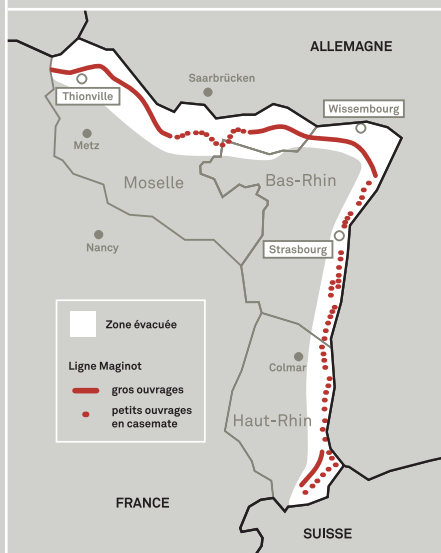
Naissance du Comité intermouvement auprès des évacués (Cimade), composé de 5 mouvements de jeunesse protestants : Éclaireurs unionistes, Fédération française des éclaireuses - section unioniste (FFE-U), Union chrétienne de jeunes gens (UCJG), Union chrétienne de jeunes filles (UCJF), Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants (Fédé).

3 avril 1940

Inscription de La Cimade au Journal officiel. Madeleine Barot est nommée secrétaire générale, Violette Mouchon en est la présidente.

à partir du 17 juillet 1940

Retour des évacués qui le souhaitent. 30 % des Strasbourgeois restent sur place.



40 hommes ou 8 chevaux

Septembre 1939 est marqué par la déclaration de guerre et la mobilisation générale. C'est le premier septembre que l'évacuation des Alsaciens-Lorrains est ordonnée par affichage, tocsin ou appareil. Décidée dès 1935, elle concerne plus de 500 000 personnes originaires des communes situées à proximité de la ligne Maginot. Dans les départements d'accueil (Dordogne, Haute-Vienne, Gers, Lot-et-Garonne, Indre...), les préfets ont prévu des plans pour loger gens et services, dans des conditions souvent précaires.

« Mes parents ont chargé la voiture, quelques baluchons, attelé le cheval, nous sommes partis le soir même... Après trois étapes, nous sommes arrivés à la gare où nous avons embarqué dans des wagons à bestiaux pour 8 chevaux... En Haute-Vienne, ma famille a été logée dans une petite maison délaissée et vide. Nous, les enfants, allions dans une classe spéciale pour les Alsaciens. »

Lina E., évacuée à 13 ans, le 13 septembre 1939

Du CIM à La Cimade

Suzanne de Diétrich, qui siège alors au comité mondial des Unions de jeunes filles à Genève, s'émue de la situation des Alsaciens-Lorrains, souvent perçus comme des étrangers par la population locale. Elle entreprend un voyage, accompagnée de Georgette Siegrist, dans les départements de repli, afin de se rendre compte de la situation matérielle et spirituelle des évacués.

Un comité d'entraide et de service unioniste se met en place, le Comité intermouvement (CIM), qui prend la décision d'envoyer des jeunes dans le sud-ouest. Une première équipe s'installe à Périgueux, d'autres vont suivre, notamment dans la Haute-Vienne. Un nouvel organisme est créé, baptisé Comité intermouvement auprès des évacués : c'est la naissance de La Cimade. Madeleine Barot, appelée par le pasteur Boegner, président de la Fédération protestante de France, en devient la première secrétaire générale.

« Que pouvons-nous et devons-nous faire en tant que mouvements de jeunesse ? Je suis arrivée de plus en plus à la conviction que notre tâche était claire et précise : aider à regrouper et à organiser la jeunesse protestante. Elle est pour l'instant livrée à elle-même... »

Extrait du rapport de Suzanne de Diétrich, octobre 1939



● À Folles (Haute-Vienne), la maison où est hébergée Barbara Derrendinger : « Donc 3 pièces pour 12 personnes dont 3 enfants : moi et mes 2 cousins, 2 arrière-grands-mères, 4 grands-parents, ma mère, la mère des 2 garçons et sa sœur célibataire. »

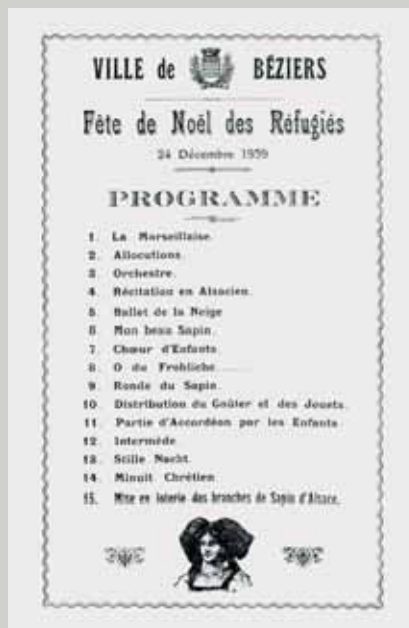
Coll. Barbara Derrendinger

● Avis d'évacuation pour la population de Strasbourg, 1^{er} septembre 1939.

Coll. particulière

● Le voyage en wagons à bestiaux.

Photo Alexandre Danner/Archives municipales de Saint-Louis



1939-1945
DANS LES CAMPS DE LA ZONE SUD

« Au fond de l'abîme »

Extrait du journal tenu par le pasteur Manen durant les années de guerre, jeudi 6 août 1942



12

UN LOCAL POUR LES ÉCLAIREURS

Marthe Hackenschmitt a été évacuée en septembre 1939 de Strasbourg à Périgueux. Elle y forme un groupe d'éclaireuses. Au printemps 40, le préfet de Dordogne leur cède ce local pour y accueillir les réfugiés du Nord. Lors des réunions de la Fédé, elle a entendu parler du CIM.

● Groupe d'éclaireuses à Périgueux, 1940.
Coll. Marthe Hackenschmitt

Ces équipes visitent les villages de leur secteur cinq jours par semaine... Les activités avec les enfants sont : écoles du dimanche, catéchisme, "classe de religion" quand il n'y a pas de classe alsacienne ou pas d'institutrice alsacienne protestante... Il y a aussi des réunions de femmes, avec travaux manuels, lecture à haute voix et culte... La présence de ces équipes permet en outre un travail d'évangélisation auprès des populations autochtones.

Violette Mouchon, extrait de "La Cimade: sa naissance, son baptême", *Au fil des jours*, mars 1962

Le but du comité est, par le moyen des différents mouvements de jeunesse et d'inspiration protestante, de témoigner de l'Évangile auprès de la jeunesse française éprouvée par la guerre et de lui venir en aide sur le plan moral, social et éducatif...

Extrait des statuts de la Cimade, 1940

● Programme
de la fête de Noël à Béziers, 1939.
Société d'histoire de Rixheim

13

À l'armistice de 1940, le gouvernement de Vichy est prêt à livrer aux Allemands des réfugiés politiques qui avaient demandé l'asile à la France. On apprend l'existence, dans la zone sud dite libre, de camps d'internement où sont regroupés des Espagnols, des Allemands, des Autrichiens, des Polonais... La Cimade décide d'être présente auprès de ces étrangers internés.

● Camp de Gurs, 1939.
Photo Jove, Pau/Atelier Jean Dieuzaide/Archives La Cimade



repères

Juin 1940

Armistice.

Octobre 1940

Loi portant statut des juifs promulguée par le gouvernement de Vichy.
Le pasteur Boegner envoie une lettre de soutien au grand rabbin de France.

La Cimade entre au camp de Gurs.

Mars 1941

Recensement des juifs.

Printemps 1942

Ouverture par La Cimade de centres d'hébergement, dont le Coteau fleuri.

16 et 17 juillet 1942

Rafle du Vel'd'hiv.

4 août 1942

Circulaire de Vichy : tous les juifs et réfugiés de l'Est doivent être transférés en zone occupée. Début des déportations vers les camps de concentration.

20 août 1942

Lettre du pasteur Boegner à Pétain.

Octobre 1942

Jeanne Merle d'Aubigné est renvoyée du camp de Gurs suite à une vengeance du directeur du camp, mais La Cimade y reste jusqu'en 1945.

Novembre 1942

L'ensemble du territoire français est occupé. Fin de la zone dite libre.

● Camp de Brens, réservé aux femmes et aux enfants jusqu'au 4 juin 1944.
Coll. Lucie Leplatennier



LE COMITÉ DE NÎMES –

De janvier 1941 à novembre 1942, un comité de coordination pour l'assistance dans les camps réunit les organisations qui ont demandé l'autorisation d'entrer dans les camps : Croix-Rouge française et internationale, Quakers, Young Men's Christian Association (YMCA), Secours suisse aux enfants, La Cimade et les organisations juives.

Ceux qui travaillent dans les camps rencontrent à Nîmes les "Genevois" pour examiner les possibilités de secours, échanger des rapports, envisager des démarches... En coulisses, des fonds venant de Suisse sont remis, les informations censurées dans la presse circulent... Ce comité, qui cesse d'exister avec l'occupation de la zone sud, a permis aux organismes de se connaître, ce qui a été par la suite fort utile au travail clandestin.

● Troupe d'éclaireurs juifs créée par le pasteur Dumas au camp de Rivesaltes, 1941-1942.
Mémorial de la Shoah/CDJC/Les Justes

Une mer de baraques sur trois kilomètres de long et un kilomètre et demi de large, un marécage traversé par une route. L'ensemble des baraques était divisé en douze îlots entourés chacun d'épais barbelés. À chaque porte d'îlot, un garde armé. Dans chaque îlot, la baraque du chef, un interné, puis l'infirmerie et la cuisine, 40 à 50 internés par baraque.

Extrait de la description du camp de Gurs, Jeanne Merle d'Aubigné (1968), dans *Les Clandestins de Dieu*, Labor et Fides, 1989

Indésirables

Dans ces baraquements construits à la hâte dans les années 30 pour héberger les réfugiés espagnols fuyant le franquisme, on a interné toutes sortes "d'indésirables", notamment des réfugiés politiques anti-nazis.

En novembre 1940, sont enfermées dans les camps de la zone sud 53610 personnes, dont les juifs représentent les 2/3. Le camp de Gurs, aux conditions matérielles terribles, est le plus peuplé. Le 24 octobre 1940, l'arrivée à Gurs de 7200 juifs expédiés directement du Pays de Bade et du Palatinat démontre que le gouvernement de Vichy est entièrement soumis à l'Allemagne.

Entre les barbelés

Deux équipières Cimade, Jeanne Merle d'Aubigné et Élisabeth Schmidt, s'installent au camp de Gurs, dans une baraque qui est à la fois bureau, entrepôt et logement. Elles apportent une aide matérielle, organisent des soins, trouvent de la nourriture, proposent une assistance religieuse et organisent la vie culturelle du camp en s'appuyant sur la présence d'intellectuels et de musiciens internés. La Cimade est présente aussi au Récébédou, à Brens et à Rivesaltes où André Dumas se bat pour améliorer les conditions d'internement. Madeleine Barot assure la liaison entre les camps, forgeant ainsi un solide esprit de communauté entre les équipiers.

Missions clandestines

Le mois d'août 1942 voit le début des rafles et des déportations massives. Des quotas sont fixés par Vichy. Autorisés à surveiller « l'application des exceptions », les équipiers Cimade vivent comme un cauchemar cette procédure "légale" qui les oblige à établir des listes de personnes. Ils décident de sauver en priorité les enfants, en les abritant dans des paroisses. Des filières d'évasion, surtout vers la Suisse, sont alors mises en place, avec l'aide des populations locales. La fabrication de faux papiers est assurée par le secrétariat de La Cimade à Nîmes. Les équipiers – principalement des équipières – sont souvent les "passeurs" de ces voyages clandestins qui ont duré, tout comme les rafles, jusqu'en 1944.

Reprendre vie dans les baraques



Les baraques de La Cimade ont été en France des lieux de reconstruction sociale de l'après-guerre. Mais La Cimade prend aussi conscience de la nécessité d'une réconciliation franco-allemande. En implantant des équipes en Allemagne, elle veut tisser de nouveaux liens entre les peuples.

Et, dans les années 50, une baraque accueille à Berlin des réfugiés de l'Est, arrivant par milliers après la partition du pays.

● Le "petit salon" de lecture et de loisirs de la baraque de Mayence, hiver 1949-1950.
Coll. Marjolaine Chevallier



SYMBOLE DE RÉSISTANCE

Pendant la guerre, entraînés notamment par les pasteurs André Trocmé, Édouard Theis et Charles Guillon, maire et correspondant de La Cimade, les habitants du Chambon-sur-Lignon, village protestant de la Haute-Loire, se distinguent par le sauvetage de près de 5000 personnes; dont 3000 juifs, surtout des enfants, menacées de déportation. Ces rescapés sont cachés et logés par les habitants de la commune, dans des pensions de famille et des fermes isolées. Toute la population y participe, ce qui vaut au village de se voir décerner en 1988 le titre de Juste parmi les Nations.

Grâce à son réseau de partenaires avec lesquels Madeleine Barot négocie la création de centres d'accueil, La Cimade ouvre en juin 1942 le Coteau fleuri: une soixantaine de personnes peuvent y venir en résidence assignée, échappant ainsi aux camps. Le Coteau fleuri sert aussi de relais avant le passage clandestin vers la Suisse.

« La panique s'étend au Coteau fleuri, car les arrestations s'étendent au-delà des internés des camps. Le directeur fait disparaître les pensionnaires dans les bois, dans les fermes. [...] Un souterrain dans la forêt – datant sans doute des Huguenots du XVIII^e siècle – sera un refuge sûr. Personne ne sera pris. Les gendarmes français ne tiennent guère à trouver ceux qu'ils cherchent. Mais une maison voisine sera entièrement raflée par la Gestapo. Pourquoi pas nous? Cette maison du Coteau est entourée d'un rempart de prières... »

Violette Mouchon, *Lien*, novembre-décembre 1944

● Le Coteau fleuri, 1942.
Archives La Cimade

« On leur a répété bien des fois ce qu'il faudrait faire, une fois le mur, le grillage barbelé et le ruisseau franchis : courir au plus vite vers le poste frontière et se présenter pour ce qu'ils sont, des réfugiés. Heureusement, les enfants, eux, risquaient moins le refoulement pur et simple. »

Madeleine Barot,
dans *Madeleine Barot* par André Jacques,
éditions Labor et Fides, 1989



● Face aux mesures restrictives des autorités suisses, le pasteur Boegner obtient que La Cimade puisse établir des listes de personnes "non-refoulables".
Archives COE

repères

8 mai 1945

Capitulation de l'Allemagne et partage en zones d'occupation entre les Américains, les Anglais et les Français d'une part et les Soviétiques de l'autre.

23 octobre 1947

Inauguration par le pasteur Boegner de la baraque Cimade à Mayence (Rhénanie-Palatinat, zone française).

1948

Création à Amsterdam du Conseil œcuménique des Églises (COE), qui regroupe des églises de presque toutes les traditions chrétiennes et siège à Genève.

1948-1949

Blocus de Berlin : l'Union soviétique bloque les voies d'accès terrestres à Berlin-Ouest.

1951

Création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, première étape vers l'Union européenne.

1953

Fermeture des frontières entre l'Allemagne occidentale et orientale. 30 000 à 40 000 personnes se présentent chaque mois aux centres d'accueil de Berlin.

Avril 1953

Ouverture de la baraque de Berlin pour l'accueil de réfugiés de l'Est.



● Baraque Cimade à Berlin, 1953.
Coll. Robert Muller



SORTIR DE LA HAINE

« Quand Madeleine Barot m'a demandé d'aller en Allemagne, ce n'était pas évident pour moi, qui suis lorraine et dont la famille a toujours détesté les Allemands... Je suis allée à Mayence et y ai découvert de jeunes Allemands qui vivaient dans un enfermement complet, avec mauvaise conscience et de grandes difficultés à passer à autre chose... C'était difficile, au début, de parler de la guerre avec eux. Nous avons organisé avec eux un voyage dans le sud de la France, pour qu'ils puissent "découvrir les Français". Quant à moi, je me suis libérée ainsi de la haine qui avait été entretenue dans ma famille depuis des générations. »

Albine Isch, équipière à Mayence en 1948

● Mayence en Allemagne, 1947-1948.
Coll. Marjolaine Chevallier

... A CAUSE DE DIEU



Eux qui sont effondrés dans un néant d'idées et un affaissement de la volonté, ils voient ici des hommes qui se préoccupent de "bâtir la paix" [...] et qui, comme si cela allait de soi, les associent à cette recherche, certes tâtonnante mais calmement décidée.

Max-Alain Chevallier, mardi 13 janvier 1948

La baraque de Mayence

« Un groupe d'étrangers, qui avaient cinq à dix ans de plus que nous, arriva à Mayence et prit contact avec nous... C'étaient les premiers équipiers de La Cimade sur le sol allemand : des Français, des Suisses, une Américaine... [ils nous dirent] "Messieurs les étudiants, servez-vous !" Quelle offre pour nous autres habitués à avoir froid dans nos piaules glaciales et dans une université où la température arrivait à peine à 5° ! Il n'y eut aucune condition, on ne demandait aucune confession de foi, ni le serment d'avoir toujours été "contre" [les nazis]. Il y eut simplement un amical : "Vous êtes invités". »

Dr Cristof Saewen, étudiant à Mayence à l'époque de la baraque Cimade

« À 18 heures, notre première Aussprache (discussion) du mardi sur la manière dont la baraque peut devenir un centre de rencontre et d'échange intellectuel et spirituel. Une dizaine d'étudiants au maximum sont dans le cercle, mais nous parlons fort et constamment, une dizaine d'autres, à plusieurs moments toute la salle est à l'écoute. Intéressant échange dans lequel entre un garçon qui se présente hardiment comme ex-officier et réclame qu'on s'occupe du seul problème brûlant : d'où vient la guerre et comment l'éviter ? »

Max-Alain Chevallier, équipier Cimade dans la baraque de Mayence, mardi 4 novembre 1947, extrait de son journal

Réfugiés de l'Est à Berlin

Des milliers de réfugiés quittent chaque mois l'Allemagne de l'Est. La baraque Cimade, située dans le quartier de Marienfelde à proximité d'une usine Siemens désaffectée transformée en foyer, ne désemplit pas.

« Notre poste de Berlin a, ces dernières semaines, subi beaucoup de changements et en subira très certainement encore dans les mois à venir. Nous nous demandons par exemple ce que nous allons faire lorsque le nouveau grand camp de passage pour 3 000 réfugiés, actuellement en construction, sera ouvert. Notre baraque, qui ne peut contenir que 120 personnes au maximum, sera submergée, et dès à présent il nous faut prévoir de nouvelles formules de travail... »

Extrait du rapport du poste de Berlin, octobre 1955

● Max-Alain Chevallier. À droite, marque-page de son journal.
Coll. Marjolaine Chevallier



LA MAIN TENDUE

Des équipes sont à nouveau présentes après la guerre dans les sinistres camps d'internement, où sont maintenant emprisonnés des criminels de guerre et des personnes suspectées d'avoir collaboré. Cette mission difficile marque le début du service prisons de La Cimade.

« Sous l'occupation, La Cimade avait pris le parti des résistants et des juifs persécutés. Elle répondit après la guerre à l'appel que lui adressa un membre du Gouvernement provisoire et envoya des assistantes dans les camps et les prisons d'Allemands et de collaborateurs: Drancy, Poitiers, Ecouves, Doullens, Noé. [...] Je fus désignée pour le camp de Noé, situé dans la région de Toulouse. J'y arrivai au printemps de 1947. [...] Je n'étais pas attendue ni surtout désirée par l'administration du camp. [...] Mon travail consistait pour une part à correspondre avec les familles [...] Mais ma tâche principale était de recevoir les prisonniers, d'entendre leurs confidences, leurs confessions. Combien j'en ai reçus et que de désespoirs se sont exprimés devant moi! »

Extrait des Cahiers de Violette Mouchon

● Foyer de Boulogne-sur-Mer, ouvert de 1945 à 1950.
Archives La Cimade



Madeleine Barot
(1909-1995)

Archiviste à l'École française de Rome avant 1940, militante de la Fédération universelle des associations chrétiennes d'étudiants, elle reste secrétaire générale de La Cimade jusqu'en 1956. Elle a de nombreuses responsabilités au Conseil œcuménique des Églises dans le cadre notamment de la commission de participation des Églises au développement, et aussi à la Fédération protestante de France, à l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) et à la Conférence des religions pour la paix. Elle est nommée Juste parmi les nations en 1988.

● Madeleine Barot (à gauche)
et l'équipière Ellen Lombard (à droite).
Cahiers de Violette Mouchon/La Cimade



● En France, des foyers d'accueil sont ouverts sous la direction de Jeanne Merle d'Aubigné pour les rescapés des camps, puis les réfugiés de l'Est. Ici, un groupe de Bulgares.
Cahiers de Violette Mouchon/La Cimade

ANNÉES 50 À 70 ACCUEIL DES IMMIGRÉS

Le sens de l'hospitalité



Installées dès la fin des années 50 au cœur des quartiers populaires des grandes villes, les équipes Cimade proposent un accueil et des actions pour répondre aux besoins des immigrés qui arrivent en nombre: parler et écrire le français, mais aussi disposer de possibilités de loisirs et d'activités qui favorisent une meilleure insertion dans la société d'accueil.

● Cours d'alphabétisation à Lyon.
Coll. Charlotte Lautenschlaeger



repères

1956

Ouverture du poste Cimade rue d'Aix à Marseille, à la suite du constat de la situation alarmante des populations nord-africaines.

1957

À Marseille, extension des activités au camp du Grand Arenas, à Colgate et à la Grande Bastide.

1959

Ouverture du poste Cimade à Paris, pour les XIV^e et XV^e arrondissements.

1962

Démarrage du poste Cimade de Lyon, dans le quartier de la Croix-Rousse.

1970

Démarrage du poste Cimade de Strasbourg.

1976

Début de la coordination par La Cimade des cours de français dispensés dans les centres provisoires d'hébergement pour réfugiés (CPH) en Ile-de-France.



L'alphabétisation doit donc répondre aux aspirations des travailleurs étrangers ; elle doit s'appuyer sur les connaissances déjà acquises par l'adulte dans sa vie de tous les jours et doit être considérée comme une première étape facilitant l'accès à l'éducation professionnelle (et à la défense de ses droits).

Elle doit permettre un échange et une ouverture d'esprit (participation à la vie sociale et culturelle au sens large).

Réflexions de moniteurs de la rue d'Aix, à Marseille, extraites des carnets de Violette Mouchon, années 60



En sortant de l'école... et après le travail

« Tout au long de la semaine, des jeunes affluent après la sortie de l'école. Le jeudi matin, nous préparons des élèves de CM2 pour leur entrée en sixième et suivons des collégiens et des lycéens... Des adultes algériens sont formés en vue d'un concours d'entrée dans une école de cadres de leur pays... Nous avons constitué une bibliothèque de prêt, d'environ 300 livres, grâce aux dons d'un club d'enfants... Une fois par semaine, nous avons pu démarrer un cours d'arabe littéraire pour une quinzaine d'élèves... »

Extrait de *La Cimade à Lyon de 1958 à 1969*

« J'étais allé à l'école en Algérie mais ça me permettait d'aller un peu plus loin... On a appris beaucoup de choses, à comprendre la feuille de paie, à connaître nos droits... Des délégués syndicaux sont venus nous parler... Et il y avait souvent de petites fêtes, on mangeait le couscous tous ensemble. »

Mohamed Khellafi, Bischheim

S'ouvrir au monde extérieur

« Un local fut construit à côté du wagon, destiné aux occupations des enfants, des femmes, et aux cours du soir pour les hommes. Un second local fut construit réservé aux adolescents. En effet, l'orientation de l'équipe se tourne progressivement vers les jeunes, sur deux plans : les loisirs mais [...] une plus grande ouverture vers le monde extérieur en leur donnant soit des conférences, soit des films [...]. Avec l'aide de différentes institutions de Marseille, nous avons décidé de construire à l'Arenas un centre de préapprentissage adapté à leur capacité de travail. »

Extrait du rapport du foyer Cimade du camp du Grand Arenas, Marseille, 1961-1962

Rompre l'isolement

« Ces après-midi-là sont pour certaines femmes l'unique occasion de sortie, de rompre l'isolement et de commencer à parler et à comprendre le français. Les cours sont des moments d'échanges entre elles sur des questions d'éducation, d'alimentation... Deux soirs par semaine, de 20 h à 22 h, une quarantaine d'hommes viennent apprendre le français... Les cours sont entièrement pris en charge par les bénévoles, enseignants et étudiants... Les mères d'enfants en bas âge ou de familles nombreuses se rencontrent plutôt au cours de coupe-couture. »

Extrait de *La Cimade à Paris XIV^e et XV^e arrondissement, de 1959 à 1963*



AU QUOTIDIEN

Les équipiers de La Cimade, recrutés dans un brassage international, vivent alors au milieu des migrants, s'installant dans les quartiers où ceux-ci sont les plus nombreux.

Ils organisent le rattrapage scolaire, des clubs d'enfants et d'adolescents, des départs en colonies de vacances, des fêtes et des kermesses... Des séances de coupe couture sont mises en place, des clubs de football réunissent les hommes, des bibliothèques improvisées encouragent la lecture...

Les cours d'alphabétisation et de français, pour les hommes et les femmes, donnent souvent l'occasion de rencontres festives, où se mélangent victuailles et instruments de musique de tous les pays.



Charlotte Lautenschlaeger

Responsable du foyer Cimade de Berlin de 1957 à 1959. Dans les années 60, elle ouvre les postes de Paris, Lyon et Strasbourg.

● Charlotte Lautenschlaeger (à droite), Paris, juin 1962.

Coll. Charlotte Lautenschlaeger

1954-1962
PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE

Sur les deux rives de la Méditerranée



Dès le milieu des années 50, la situation des Algériens qui, pour des raisons économiques et politiques, affluent à Marseille et à Paris, est très inquiétante. En Algérie, les familles des campagnes sont regroupées, sous autorité militaire, dans des conditions très précaires.

● Distribution de vivres au souk des Babor, sous surveillance militaire, janvier 1961.
Archives La Cimade



repères

1^{er} novembre 1954

Série d'attentats revendiqués par le Front de libération nationale (FLN). Début de la guerre d'Algérie.

1957

Ouverture des centres d'assignation en France. **Des membres du service prisons de La Cimade y interviennent.**

1958

Crise du 13 mai à Alger à l'initiative des partisans de l'Algérie française. Le général de Gaulle revient au pouvoir et fonde la V^e République.

Mars 1958

Ouverture du premier poste Cimade au clos Salembier à Alger, suivie de l'installation d'autres équipes à l'intérieur du pays.

1959

Ouverture du service nord-africain de La Cimade.

Fin avril 1959

Afflux de "regroupés" dans les bidonvilles, notamment d'Alger, suite à la multiplication des zones interdites par l'armée.

8 janvier 1961

Référendum sur l'autodétermination : 75,26 % des Français se déclarent pour la création d'une République algérienne ; en Algérie, 70 % de "oui".

Février 1961

Constitution de l'Organisation armée secrète (OAS). Nombreux attentats.

VIVRE AVEC DES GENS EN GUERRE

« Il régnait une grosse misère. Les équipes successives ont répondu à des besoins éducatifs et ont assuré un relais social pour défendre des familles face aux autorités militaires françaises... Il appartenait à chaque équipier de décider de son engagement personnel, mais l'implantation de ces premiers postes n'a pu se faire qu'avec le soutien de la population. Cet engagement aux côtés de ceux qui se battaient pour l'indépendance s'est développé progressivement, surtout à la période de l'OAS : l'équipe travaillait alors dans le quartier avec la Jeunesse FLN et l'Union des femmes algériennes. »

Des équipières Cimade du poste de Nador au Clos Salembier, Alger, 1958-1963

21 avril 1961

Putsch manqué des généraux à Alger.

17 octobre 1961

Manifestation d'Algériens à Paris, organisée par le FLN. Répression violente. Plusieurs dizaines de morts.

8 février 1962

Manifestation contre l'OAS à Paris violemment réprimée. 8 morts au métro Charonne.

Mars 1962

Cessez-le-feu en Algérie au lendemain de la signature des accords d'Évian. Fusillade de la rue d'Isly à Alger.

3 juillet 1962

Indépendance de l'Algérie.



Paris, Marseille, Alger...

Alors que la guerre d'indépendance débute en Algérie, La Cimade soutient les communautés maghrébines de Marseille (quartier de la Porte d'Aix, camp du Grand Arénas), Paris, Lyon, Strasbourg...

Dès 1956, Willem Visser't Hooft, le Conseil œcuménique des Églises, les paroisses protestantes d'Alger et la Maison des missions donnent l'alerte quant aux conditions de vie de la population algérienne. Une première équipe Cimade va s'installer dans la cité Nador, au Clos Salembier, pour assurer une présence auprès des familles venues s'y réfugier. Puis d'autres équipes vont ouvrir des postes dans des zones de l'intérieur du pays, à Médéa, Sidi-Naâmane, Belkitane, Constantine, où des centres de regroupement abritent les villageois évacués.

En métropole, témoigner

Dénonçant la torture en Algérie, La Cimade, qui a constitué un service nord-africain, est présente auprès des Algériens suspectés de délits politiques. Marc Boegner obtient du Ministère de l'Intérieur que La Cimade visite ces camps. Les "suspects" sont répertoriés au centre d'identification de Vincennes, puis détenus dans des centres d'assignation (dans la Marne, l'Ain, le Gard, le Larzac).

Après 7 ans de guerre, en 1962, c'est la paix et plus de 17000 Algériens sont libérés en quelques semaines...

« Plusieurs équipiers et beaucoup d'amis sont mobilisés, on loue des voitures, jour et nuit on parcourt les routes, on va dans les prisons et dans les camps pour tâcher, avec des responsables algériens, et des différentes régions, d'organiser la sortie de ces milliers d'hommes. On aide les responsables à trouver des locaux pour établir des permanences d'accueil, ce sont souvent des locaux d'église... »

Extrait des Cahiers de Violette Mouchon



28

CRÉER UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Au printemps 1959, un appel lancé par le pasteur Boegner est relayé par Jacques Beaumont, alors secrétaire général de La Cimade: il faut créer d'urgence un réseau de distributions en Algérie et mettre en place des équipes pour aider les réfugiés de ces "1000 villages" qui regroupent plus de 2 millions de paysans autour des postes militaires de la section administrative spécialisée (SAS). La préfecture de Médéa prépare la venue de plusieurs équipes Cimade à Médéa et à Sidi-Namâne. Au printemps 1960, deux équipières arrivent à Sidi-Nâamane, un village de 1000 personnes, créé par le capitaine Eoche-Duval dans le cadre des SAS.

Quant au poste de Médéa, il accueille une centaine d'enfants pré-tuberculeux en centre aéré. Il comprend aussi un dispensaire et des jardins potagers et propose une formation professionnelle à des adolescents. De plus, environ 200 femmes isolées ont la possibilité d'y exercer des activités artisanales comme la poterie ou le tissage pour subvenir à leurs besoins.



Jean Carbonare
(1926-2009)

En 1961, Jean Carbonare établit une équipe Cimade dans le centre de regroupement de Belkitane au sud de Constantine. Après la guerre, il demeure dans le Constantinois dans le cadre du Comité chrétien de service en Algérie (CCSA) créé par le Conseil œcuménique des Églises.

● Belkitane, 1961. Jean Carbonare (à droite).
Archives La Cimade

Cimade: Nous faisons complètement cause commune avec le Secours catholique. [...] Cela donne une équipe d'entraide extrêmement cohérente: catholiques, protestants et musulmans servent ensemble, ayant mis en commun leur souci du prochain.

Denrées, vêtements, couvertures et quelqu'argent nous viennent de France, d'Allemagne, de Norvège, de Suisse ou des États-Unis. En moyenne, l'équipe (8 à 12 bénévoles) peut servir 2 000 personnes par dimanche. Mais l'arrondissement compte 60 000 habitants et la misère est considérable. De plus il y a le problème non résolu de l'aide aux populations du sud, nomades ou sédentaires.

Aïn el Roul (Algérie).

Correspondance privée du 30 octobre 1961 des pasteurs Jacques Sauer et Jean-Pierre Kern, dans *Les Compagnons du méfait* de Jean-Paul Haas, éditions SAEF, 1972

ANNÉES 60 PENDANT LA DÉCOLONISATION

L'esprit d'indépendance



29

Les processus de décolonisation ont eu un impact sur les missions que se donne La Cimade. Celle-ci s'engage politiquement, travaille aux côtés de ceux qui édifient les jeunes nations, mais vient aussi en aide à ceux qui en font les frais, aux laissés pour compte de l'histoire... Cette façon d'être "des deux côtés" marque, aujourd'hui encore, l'esprit du mouvement.

● Autour du pasteur Bill Nottingham, *fraternal worker* américain, les étudiants africains arrivent en France. Hendaye, 1961.
Coll. Charles Harper



repères

1954

Bataille de Dien Bien Phu. Accords de Genève et fin de la guerre d'Indochine.

1956

Arrivée en France des rapatriés d'Indochine, regroupés pour la plupart dans les camps de Noyant d'Allier et de Sainte-Livrade.

1961

Début des guerres de libération des colonies portugaises d'Afrique.

Évasion d'étudiants africains lusophones du Portugal vers la France.

1962

Création du Comité chrétien de service en Algérie (CCSA), qui prolonge des actions de La Cimade.

Accueil en France des rapatriés d'Algérie.

Arrivée des harkis.

1966

Installation d'une équipe Cimade dans le camp de Sainte-Livrade.

1974

Révolution des œillets au Portugal.

1975

Indépendances de l'Angola et du Mozambique.

1975

Création de Rencontres et développement, association de droit algérien, fondée par le CCSA.



● Certificat de prise en charge d'une réfugiée par La Cimade, signée par le pasteur Marc Boegner.
Coll. Charles Harper

« Cette opération a avancé la décolonisation des pays lusophones de dix ans... »

Joaquim Alberto Chissano, président du Mozambique de 1986 à 2005 (propos rapporté par Jacques Beaumont)



S'associer à la reconstruction

En octobre 1962, Marc Boegner, président de La Cimade et Jacques Beaumont, secrétaire général, appellent à « *soutenir les chrétiens d'Algérie en participant avec eux, dans un esprit fraternel, à l'œuvre de reconstruction* ». Le Comité chrétien de service en Algérie (CCSA) se crée en 1962, au moment de l'indépendance, pour « *être prêt à établir un travail en Algérie dès le départ de l'administration française* ». Les équipes professionnelles de La Cimade y sont associées, dans un comité composé de multiples nationalités, dont l'objectif est de travailler à la construction de l'Algérie nouvelle. Elle participe notamment, dans le cadre du CCSA, au programme de reboisement du pays: 100 millions d'arbres fruitiers et de résineux ont été plantés après l'indépendance, lors des chantiers populaires de reboisement.

« La réconciliation passe par ce moment d'humilité où nous apprenons de l'autre, de l'étranger, de celui que nous voudrions aider, qu'il est celui qui donne un vrai message de vie et d'espérance. »

Jacques Beaumont, lors de la cérémonie commémorative autour des cèdres des Aurès, au Conseil œcuménique des Églises, en 2003

Accélérer les luttes de libération

Par l'intermédiaire du Conseil œcuménique des Églises et de la Fédération universelle des Associations chrétiennes d'étudiants, La Cimade organise en 1961 l'évasion d'une soixantaine d'étudiants africains originaires des colonies portugaises, surveillés par la police de Salazar. Objectif: faire sortir du Portugal des éléments qui seront les ferments des luttes de libération... De vrais-faux passeports sont fournis par plusieurs États africains. Parmi ces étudiants, de futurs chefs des mouvements armés puis des partis uniques au pouvoir dans les ex-colonies africaines du Portugal. Une fois en France, beaucoup regagnent les maquis de l'Afrique portugaise.

● En haut: À gauche, chantiers populaires de reboisement dans le Constantinois, 1964.

À droite: Plantation symbolique d'un cèdre des Aurès dans le parc du Conseil œcuménique des Églises à Genève par Willem Visser't Hooft, 1965.

Archives CCSA/La Cimade et Photo COE/Archives La Cimade



32

FAVORISER L'INTÉGRATION

Lorsque les équipières de La Cimade s'installent à Sainte-Livrade, en 1966, elles ont affaire essentiellement aux 380 jeunes de la cité d'accueil, qui ont grandi au camp et sont souvent restés seuls avec leur mère. Elles sont hébergées elles-mêmes au centre d'accueil. L'intervention de La Cimade a pour but de faciliter les relations entre le village et la communauté et de favoriser l'intégration de la population, surtout des jeunes, dans la vie sociale et économique.

Une étude s'ouvre pour le rattrapage scolaire, qui permet de remplacer l'aide des mères, dont la plupart ne parlent pas le français: des cours d'alphabétisation sont organisés à leur intention. Des activités culturelles et artistiques ont lieu le jeudi, des cours d'éducation sexuelle sont mis en place avec un médecin et une psychologue. Mais l'objectif principal est la mise en relation avec l'extérieur: sorties, visites, camps de ski ou d'été... Plus de 50 ans après, des habitants ex-réfugiés vivent encore dans le camp.

« Nous faire sortir du CAFI: c'était cela, leur objectif, aux monitrices de La Cimade, les deux Geneviève, Rachel l'Anglaise et Trineke la Hollandaise... Elles nous envoyaient en vacances... Au début, on ne comprenait pas, ce n'était pas évident de quitter nos parents... Mais finalement, cela nous plaisait bien, nous allions en vacances dans des familles qui nous emmenaient à la mer. »

Myriam Apostoli, résidente du Centre d'accueil des Français d'Indochine (CAFI) dans les années 60

● Rapatriée au camp de Sainte-Livrade.

Archives La Cimade, 1966-1972



RECOLLER LES MORCEAUX

Après Dien Bien Phu et les accords de Genève de 1954, l'Indochine est partagée en deux; tous ceux qui ne veulent pas vivre sous le régime du Nord Vietnam sont rapatriés en France à partir d'avril 1956. Beaucoup sont accueillis sur la commune de Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne) dans le camp d'accueil des Français d'Indochine (CAFI). En 1966, La Cimade démarre un programme d'aide dans ce camp, ainsi qu'à Noyant d'Allier.

En 1962, La Cimade est sollicitée à Marseille et à Lyon pour mettre en place un service d'accueil des rapatriés d'Algérie. La décision provoque quelques tiraillements... mais une équipe se met pendant quelques semaines « au service de cette population désemparée ».

Par ailleurs, des équipes sont présentes dans les camps du Larzac, de Saint-Maurice-l'Ardoise, de Saint-Laurent-des-Arbres... où des familles de harkis ont été regroupées dans des conditions extrêmement difficiles. Une aide matérielle et psychologique est apportée à ces familles qui vivent dans un grand isolement.

● Camp de harkis.

Cahiers de Violette Mouchon/La Cimade

ANNÉES 60-70 APPLICATION DU DROIT D'ASILE

Un refuge pour les exilés



À la fin des années 60, le nombre de réfugiés augmente dans le monde. Alors que le contexte économique est plutôt favorable en Europe, les pays signataires de la Convention de Genève se décident à élargir le droit d'asile aux non-Européens.

En France, les associations s'organisent pour accueillir cet afflux de réfugiés politiques.

● Arpillera, tapis brodé par les familles de prisonniers politiques chiliens.

Coll. Geneviève Jacques

33



repères

2 novembre 1945

Ordonnance réglementant l'entrée et le séjour des étrangers en France.

1948

Ouverture du foyer d'accueil de Sèvres sous la direction du théologien orthodoxe Paul Evdokimov.

28 juillet 1951

Convention de Genève mettant en place le droit d'asile pour les réfugiés européens déplacés par la guerre.

25 juillet 1952

Création d'un Office français pour la protection des réfugiés et des apatrides.

1959

Ouverture du Foyer international d'étudiants de Massy qui succède à celui de Sèvres.

1964

Coup d'État militaire au Brésil. Arrivée des premiers exilés d'Amérique latine.

31 janvier 1967

Protocole de Bellagio, ratifié par la France le 9 avril 1971, élargissant le droit d'asile aux non-Européens.

11 septembre 1973

Coup d'État militaire au Chili et mort de Salvador Allende.

30 avril 1975

Fin de la guerre au Vietnam.

Fin des années 70

Accueil de réfugiés du sud-est asiatique (boat people).

● Chili, 1977.

André Jacques, directeur du service réfugiés de La Cimade, rapporte discrètement dans sa valise des témoignages de prisonniers politiques pour les transmettre à l'ONU, via le Conseil œcuménique des Églises.

Coll. Geneviève Jacques



Ici et là-bas

Fuyant les dictatures militaires de Haïti, du Brésil, d'Uruguay, du Chili et d'Argentine, un grand nombre de militants politiques cherchent refuge en France dans les années 70. La Cimade participe activement à leur accueil et s'engage dans la solidarité avec les organisations de défense des droits de l'homme et les familles de prisonniers et de disparus dans les pays d'origine des réfugiés. Le foyer de Massy est un lieu d'accueil où se vit au quotidien la solidarité « *ici et là-bas* ». L'année 1975 marque aussi, à la suite de la victoire des mouvements de libération contre l'armée américaine, le début d'un vaste exode de réfugiés du Vietnam, du Cambodge et du Laos. La France accueille officiellement, en l'espace de quinze ans, près de 130 000 réfugiés du sud-est asiatique, dont des boat people.

Une opinion publique favorable à l'accueil

En France, l'accueil des réfugiés s'organise en partenariat entre les pouvoirs publics et quelques grandes organisations nationales, dont La Cimade, le Secours catholique, le Service social d'aide aux émigrants (SSAE) et France terre d'asile. La Cimade est chargée de l'hébergement à Massy et de la coordination nationale des cours de français. Un comité de coordination interassociatif s'occupe de l'aide aux réfugiés, la défense des droits de l'homme et l'assistance matérielle.

À cette époque, près de 80 % des demandeurs d'asile obtiennent le statut de réfugié, conséquence d'une volonté politique de l'État français et d'un large soutien de l'opinion publique, favorable à l'accueil de victimes de persécutions et sensibilisée par de nombreuses organisations de solidarité. À travers toute la France, de très nombreuses initiatives individuelles ou collectives voient le jour pour répondre aux besoins des réfugiés dans différents milieux : médecins, universités, syndicats, juristes, Églises, collectivités locales...



VENUS DU MONDE ENTIER... À MASSY

Le foyer international d'étudiants de Massy ouvre au début des années 60. Héritier direct de ces centres d'accueil de La Cimade qui ont abrité, pendant la guerre, des juifs pourchassés par les nazis, le centre de Massy accueille des exilés de Grèce, du Brésil, d'Angola, du Mozambique, de la République dominicaine, de Haïti... Puis dans les années 70, viennent s'y installer les réfugiés politiques d'Uruguay, du Chili et d'Argentine.



● Le centre de Massy.
En haut, groupe d'étudiants et fête à Massy, 1971.
Coll. Geneviève Jacques



« La Cimade de la rue de Grenelle a été un lieu-refuge, où l'on ressentait de la solidarité, avec un accueil très fraternel et ouvert à tous, quelles que soient les opinions ou les croyances religieuses... On était accompagné. [...] C'était aussi un lieu de témoignage, de rencontre, de discussion et de coordination. On pouvait y trouver des nouvelles du Chili, on retrouvait parfois des personnes dont on avait perdu la trace depuis des mois... Le ressenti de l'exilé est violent, le côté affectif très fort... à La Cimade, on se sentait protégé. »

Patricia Zuñiga Barros, après le coup d'État, a vécu dans la clandestinité puis a été arrêtée et emprisonnée à la villa Grimaldi. Expulsée du Chili, elle est accueillie par France terre d'asile le 11 septembre 1975, alors qu'elle était sur le point d'accoucher de sa fille Renata, dont le père, disparu, figure sur la liste des 119. Elle a été hébergée au foyer de Fontenay-sous-Bois.

ANNÉES 60-80 PROJETS EN PARTENARIAT

Le développement entre les mains de ceux qu'il concerne



Dispensaire et centre ophtalmologique à Dakar, projets agricoles, médicaux, de formation, en Palestine, en Haïti, au Mali, en Amérique latine... Les partenariats de La Cimade dans des projets de coopération et de développement font évoluer ses actions et ses réflexions.

● Suzanne de Diétrich à Dakar, 1967.
Photo Willi Peter, FSdD/BNU



repères

1954

Passage de Madeleine Barot à Dakar, à l'appel des paroisses protestantes.

Mai 1955

Installation des deux premières équipières au centre de Bopp à Dakar.

1960

Indépendance du Sénégal.

1963

Création du Service œcuménique d'entraide (SOE), qui deviendra Union solidarité entraide (USE) en 1985.

1967

Création du service développement de La Cimade.

1973-74

Famine au Sahel.

Le COE recherche une agence pour gérer les fonds de solidarité.

La Cimade se saisit de l'opportunité et développe ainsi ses actions au Sud.

1978

Naissance du Service œcuménique d'entraide en Haïti avec le soutien de La Cimade.

à partir de 1977

La Cimade appuie dans leurs pays d'origine les projets de développement des associations des diasporas africaines en France.

● Sénégal, 2005.

Irène Poznanski, équipière de La Cimade à Dakar, entourée des animatrices du centre Ahmadou Malick Gaye, à l'ouverture des festivités du cinquantenaire du partenariat de l'Union pour la solidarité et l'entraide (USE) avec La Cimade.

Archives La Cimade

« MAIS QU'EST-CE QUE TU FAIS EN AFRIQUE ? »

« Jacques Beaumont, alors secrétaire général, m'a demandé de créer le service de développement de La Cimade, puisque La Cimade avait déjà des insertions, particulièrement au Sénégal et aussi en Algérie, et il y avait toujours des sollicitations, souvent de la part des réfugiés, par exemple pour une action en Haïti... Un pavillon dans la cour de la rue de Grenelle logeait les deux ou trois permanents du service développement. Ils voyageaient beaucoup à l'étranger, rencontraient les ministres, les leaders politiques... »

Les gens disaient toujours "Mais qu'est-ce que tu fais en Afrique? Qui est-ce que tu rencontres?", je disais souvent: "Le président de la République et les paysans" [rire] ce qui était vrai. On jouait un peu le rôle de pont, d'instrument de communication entre les administrations de niveau national et régional et les actions locales. »

Ruy Da Silva, réfugié politique brésilien, est arrivé en France en 1964 et a intégré La Cimade.



Baamtare ummootoo ko e junde joomum.

« Le développement part des mains de ceux qu'il concerne », proverbe peul

Une ONG sénégalaise de droit local

En matière de développement, la première initiative de La Cimade démarre au Sénégal, en 1955, lorsque deux équipières infirmières s'installent dans le quartier de Bopp, à Dakar, à la demande des paroisses protestantes. Le centre de Bopp s'équipe d'un dispensaire, propose des activités socio-éducatives et destinées aux femmes. L'indépendance du Sénégal, en 1960, lance une nouvelle forme de partenariat par la création du Service œcuménique d'entraide. Après la grande sécheresse de 1973, cette association sénégalaise va monter des programmes, élaborés avec les paysans. En 1985, elle devient l'Union pour la solidarité et l'entraide (USE).

Coopératives en réseau

Dans les années 70, avec l'arrêt de l'immigration de travail en France, des Maliens rentrent volontairement au pays, dotés d'une petite prime qui leur permet de lancer une activité. Le long du fleuve Sénégal, ils montent des structures de production pour y développer l'agriculture traditionnelle. 16 coopératives sont ainsi créées avec le soutien de La Cimade. Des périmètres maraîchers d'oignons, de piments, de bananes, de mil et de maïs sont irrigués. Des groupements de femmes gèrent des périmètres plus réduits, élevant des moutons qui leur assurent un revenu bienvenu. Ces coopératives fondent en 1982 l'Union régionale des coopératives de la région de Kayes (Urcak).

Rester sur sa terre

Dès les années 80, La Cimade établit des partenariats avec des ONG palestiniennes travaillant pour le développement agricole, la santé ou la promotion des femmes. Parmi elles, Palestinian Agricultural Relief Committees (PARC) soutient des projets depuis 25 ans, afin de maintenir une agriculture locale en mettant en lien « des paysans pauvres avec des familles pauvres », afin que les paysans puissent conserver leurs terres. La Cimade épaula aussi PARC dans le suivi de coopératives d'élevage de poules et de lapins dans des camps de Gaza et de Cisjordanie. La présence de PARC dans les territoires palestiniens permet de renforcer l'autonomie alimentaire des populations.

● Consultation itinérante d'ophtalmologie dans la Communauté rurale de Nganda (Sénégal), 1975. En 8 ans, le DIOP a visité plus de 1 000 villages, assuré 80 000 consultations et 9 000 opérations, examiné 126 000 élèves de 400 écoles...



Le développement n'est pas seulement une affaire quantitative, il ne peut y avoir de développement sans libération économique, sociale, culturelle.

Extrait de *Solidarité, développement, libération*, service développement de La Cimade, 1983



AU MALI

Dans la zone enclavée du Kaniaga (Mali), une campagne de creusement de puits a été entreprise à l'issue d'un programme de soins de santé primaire. Le financement et les choix des localisations de ces puits se sont faits en concertation avec les émigrés maliens retournés au pays.

Ce responsable de coopérative agricole, immigré malien est retourné volontairement au Mali en 1980 de manière organisée, avec l'appui de La Cimade, du CCFD et d'une association de paysans champenois (ACCIR).

AU VIETNAM

La Cimade a joué un rôle important dans la construction, à Hanoï, de l'animalerie de l'Institut national vietnamien d'hygiène et d'épidémiologie (INHE).

À la fin des années 70, le Vietnam se retrouve isolé sur la scène internationale suite à l'invasion du Cambodge. Il subsiste cependant des liens de coopération entre l'Institut Pasteur et l'INHE. Ce dernier a besoin, pour ses travaux de recherche, de s'équiper d'une animalerie dans laquelle élever des souris de lignée pure.

En 1978, une rencontre entre le directeur de l'INHE, Nguyen Hoang Thuy et Roby Bois, alors secrétaire général de La Cimade, sera déterminante: La Cimade accepte, avec la Fondation pour le progrès de l'homme, de financer ce projet de coopération, complexe, long et coûteux, mais qui s'est avéré être un outil de développement décisif puisqu'il a permis l'autonomie du pays en matière de production de vaccins.

L'APRÈS 68 ICI ET LÀ-BAS

« Tiers-mondiste et fière de l'être »

À propos de La Cimade, extrait de l'intervention de Didier François, responsable du service des solidarités internationales, au rassemblement annuel de La Cimade à Sète, 2002



L'accueil des migrants et des réfugiés interpelle La Cimade sur les rapports Nord-Sud. Cette prise de conscience la rend solidaire des mouvements de libération dans les dictatures du tiers-monde et elle apporte son soutien à ceux qui défendent les droits de l'homme et la justice sociale.

repères

1951

Madeleine Barot est mandatée par le Conseil œcuménique des Églises (COE) dans les camps palestiniens au Liban, en Syrie et en Jordanie.

1957

Début de la dictature des Duvalier, le père, puis le fils. De nombreux Haïtiens sont contraints à l'exil.

1972

Théorisation de la théologie de la libération par le Péruvien Gustavo Gutierrez.

1975

Création d'un service droits de l'homme au sein de La Cimade.

1986

Chute de Jean-Claude Duvalier en Haïti.

1990

Le service développement se transforme en service des solidarités internationales.

1991

Début de la guerre en ex-Yougoslavie.

1993

Accords d'Oslo. Mise en place de l'Autorité palestinienne.

1994

Génocide du Rwanda.

PASSERELLE ENTRE DEUX MÉMOIRES

Une association de réfugiés palestiniens au Liban, Najdeh, a constitué la mémoire photographique d'un village détruit en 1948. L'association israélienne Zochrot (en hébreu, « *elles se souviennent* ») s'est servie de ce travail pour sensibiliser les habitants israéliens actuels de ce village sur son histoire et ses anciens habitants palestiniens. Parce que toute réconciliation passe obligatoirement par la vérité historique et par la reconnaissance de "l'autre", La Cimade soutient ce projet avec le CCFD et l'Entraide protestante suisse.



● En Haïti, le Service œcuménique d'entraide a surtout mis l'accent sur la prévention et l'éducation sanitaire dans les campagnes.
Photo André Jacques, 1980



● Cette carte de soutien a été éditée par La Cimade en 1979, année de l'avènement du Front sandiniste au Nicaragua, avec, au dos, cette phrase de Augusto Cesar Sandino : « *Notre guerre est une guerre de libérateurs, pour en finir avec la guerre des oppresseurs.* »

Alerter l'opinion

L'accueil des réfugiés d'Amérique Latine et les liens étroits avec les pays du tiers-monde incitent La Cimade à manifester sa solidarité avec les victimes des répressions subies par les populations et contre les injustices portant atteinte à la dignité humaine.

Elle veut alerter l'opinion publique française sur les violations des droits de l'homme par des interventions auprès des pouvoirs publics et dans la presse, des messages aux victimes de la répression, des manifestations, ici et là-bas.

La Cimade suscite et soutient des initiatives collectives pour la défense des droits de l'homme dans les pays victimes de dictatures en Amérique du Sud, dans les pays en guerre en Amérique centrale, et aussi en Palestine, au Kurdistan, au Maroc, au Mexique. En relation avec le Conseil œcuménique des Églises (COE), elle organise deux missions dans l'ex-Yougoslavie en guerre 1993 et 1994 et envoie des volontaires dans des projets de réconciliation au Rwanda en 1995.

Pour un dialogue de paix

En 1951, Madeleine Barot découvre, lors d'un voyage au Liban, en Jordanie et en Syrie, le drame des Palestiniens arrachés à leur terre et réfugiés dans les camps de ces pays voisins. Elle témoigne de cette situation dans diverses instances internationales.

À partir de la guerre des six jours, en 1967, l'implication de La Cimade se fait plus politique : soutien au mouvement de la paix israélien, appui au développement de la société palestinienne dans les territoires et au Liban, référence au droit international pour résoudre le conflit, action en France en lien avec les communautés juives, pression sur le gouvernement et l'Union européenne, sensibilisation de l'opinion publique, action avec les Églises... La Cimade travaille avec ses partenaires palestiniens et israéliens de la société civile, pour le dialogue et la construction d'une paix juste.



« On ne peut pas dissocier l'aide au développement du soutien à la libération des peuples. Ce ne sont pas des concepts séparés... Dans les deux cas, il s'agit d'une prise de conscience politique qui se traduit par la solidarité avec les victimes des systèmes. Et c'est cet aspect politique de l'engagement qui différencie la solidarité de la charité.

La théologie de la libération a adopté comme principe fondamental le "choix prioritaire des pauvres"... La Cimade a appliqué ce principe avant même que cette idée n'existe dans les textes ! »

Maurice Barth, prêtre dominicain, service droits de l'homme de La Cimade en 1975, militant en Amérique latine et pour le dialogue israélo-palestinien

● Maité Albagly et Maurice Barth, à la Coordination nationale des veuves du Guatemala (Conavigua), 1995.
Coll. Maité Albagly



Georges Casalis
(1917-1987)

Il s'est engagé dans tous les grands combats de son temps pour la justice et la liberté. Équipier de La Cimade, il signe les thèses de Pomeyrol, traduit Karl Barth, est pasteur à Strasbourg de 1950 à 1961... Il participe à de nombreuses luttes en Algérie, au Vietnam, au Nicaragua et il est membre des tribunaux Russell de 1974 à 1978.

La maison Georges Casalis à Strasbourg, qui abrite La Cimade et Casas, 13 quai Saint-Nicolas, a été inaugurée en 1993.

● Coll. Florence Haeringer

LA THÉOLOGIE DE LA LIBÉRATION

La théologie de la libération est apparue en Amérique latine, dans un contexte marqué par les dictatures militaires et la crise sociale des années 1960. En établissant des ponts avec le marxisme, elle prône la libération des peuples et veut renouer avec la tradition chrétienne de solidarité avec les opprimés.

Ce courant, initié dans les milieux catholiques, trouve un écho au sein des milieux protestants œcuméniques, proches des milieux progressistes et même révolutionnaires. Il est relayé par des théoriciens européens, dont le pasteur Georges Casalis, qui a enseigné au Nicaragua.

DEPUIS LES ANNÉES 80
POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS

La fourmi et le mégaphone



Les permanences juridiques alimentent le quotidien de la solidarité. C'est par ces interventions concrètes pour l'égalité des droits que s'exprime l'engagement des bénévoles. Cette présence aux côtés des migrants et des réfugiés permet aussi à La Cimade de repérer les injustices, d'en témoigner et de mobiliser l'opinion publique.

2008

Les amoureux au ban public.
Photo Génaro Studio

« C'est une expérience pour nous car c'est la première fois qu'on fait ça et on n'aurait jamais cru qu'on vivrait ça en France. On pense toujours à nos problèmes mais les cours de français, l'atelier théâtre, ça nous donne de la force, de l'énergie pour aller de l'avant. Et cette expérience donne la possibilité de faire connaissance avec des personnes de partout. Nous sommes finalement des habitants de la Terre. »

Jamal, participant du projet FAAR, 2005-2007



● Permanence de Belleville, avril 2009.

Photos Robert de Près Baniallas/La Cimade



LA FORMATION DES MIGRANTS, CELA NE S'IMPROVISE PAS

Depuis les années 70, les activités de La Cimade pour l'insertion sociale, culturelle et professionnelle des migrants se sont développées et structurées progressivement. En 1976, à la période d'accueil des exilés d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine, l'État confie à La Cimade l'organisation d'un appui pédagogique aux enseignants de français dans les centres provisoires d'hébergement (CPH). En 1987, La Cimade ouvre un centre de formation à Paris.

Toute cette période a été marquée par une spécialisation par étapes des activités de La Cimade dans le secteur de la formation et de l'insertion pour adultes.



● Apprentissage du français (projet Euraccueil).

Archives La Cimade

SORTIR DE L'OMBRE LES LAISSÉS POUR COMPTE

Dans les années 2000, la nouvelle politique linguistique de l'État bouleverse la donne. Suite à la mise en place du contrat d'accueil et d'intégration (CAI), la mission d'appui auprès des CPH est interrompue en 2004. La transformation du secteur de la formation en marché public oblige le centre de formation de La Cimade à fermer ses portes en 2006. Les demandeurs d'asile, exclus du CAI, sont mis à l'écart de la politique d'intégration de l'État. Cette situation exige de mettre en place des projets spécifiques, pour des personnes pour lesquelles rien d'autre n'est prévu en matière d'accueil et de formation.

Le service formation de La Cimade a notamment mis en œuvre deux projets d'accueil et de formation des demandeurs d'asile parisiens, de 2003 à 2007 : Euraccueil et Formation, accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés (FAAR). Ces projets ont proposé, dans une approche globale des personnes, un apprentissage du français, un suivi social, un accompagnement vers l'emploi, un appui juridique. Des ateliers ont été mis en place en partenariat avec le théâtre du Soleil, avec à la clé la création de quatre spectacles à La Cartoucherie de Vincennes, entre 2004 et 2007.

● En haut : Je serai où demain ?

Photo FautdireCquiest

Discrète et efficace

Chaque année, plusieurs dizaines de milliers de personnes se rendent aux 92 permanences juridiques réparties sur toute la France. 2 000 bénévoles assurent, tous les jours, ces permanences d'accueil destinées à ceux et celles qui ont « des problèmes de papiers ». La défense d'un seul cas étant toujours une manière et un moyen de défendre le droit de tous, ces permanences juridiques apportent une aide concrète et efficace. Les accueillants, formés au préalable, écoutent les migrants, constituent des dossiers, analysent des données juridiques et accompagnent les personnes lors des démarches administratives.

« Lorsque le nombre de bénévoles est suffisant, les permanences se font en binômes, cela permet de se relayer au cours des entretiens et d'arriver à prendre le recul nécessaire. La plupart des gens qui viennent nous voir ont des ennuis de papiers... La Cimade, c'est devenu de plus en plus juridique. Parfois il s'agit de problèmes d'ordre social, ou bien encore de demandes de bons d'aide alimentaire... Et pour beaucoup, il s'agit d'être écouté, rassuré. »

Marie Bailly, référente des permanences juridiques, La Cimade Strasbourg, 2009

De plus, des permanences spécifiques tentent de répondre à des problématiques liées aux femmes étrangères ou encore de pallier aux problèmes d'accès aux soins des étrangers en situation administrative précaire : en Seine-Saint-Denis, La Cimade a mis en place, en partenariat avec le Comité médical pour les exilés (Comede), une permanence d'accueil destinée aux étrangers malades.

Se faire entendre

À partir de son expérience de terrain, La Cimade mène aussi des campagnes publiques et propose des évolutions du droit et des pratiques.

Elle manifeste, avec d'autres, pour témoigner et dénoncer les atteintes à la dignité humaine. Par exemple en 2001, La Cimade est moteur de la campagne contre la double peine, qui mobilise un important collectif d'associations.

1983



repères

1974

Le Gouvernement français met fin à l'immigration de travail.

1980

Loi Bonnet : l'entrée ou le séjour irréguliers deviennent des motifs d'expulsion.
Loi abrogée en 1981.

1983

Marche pour l'égalité et contre le racisme.

Septembre 1986

Première loi Pasqua.
Les préfets ont le droit de prononcer la reconduite des étrangers à la frontière.

1989-1992

Soutien de La Cimade aux mouvements de déboutés du droit d'asile.
Après différentes actions dont des grèves de la faim, régularisation de 20 000 personnes environ par voie de circulaire.

1990

Constitution du comité contre la double peine.

1994

Participation à la constitution du collectif Action pour le droit des malades étrangers en France (ADMEF).

Création d'un comité Asile Rwanda.

La Cimade revendique l'application de la Convention de Genève pour les réfugiés algériens et bosniaques.

1993-1995

La Cimade assume le secrétariat de la coordination française puis européenne pour le droit de vivre en famille.

Constitution du collectif Plein Droit qui réunit les parents d'enfants français sans-papiers. En 1995, une grève de la faim aboutit à la régularisation des parents.

1996

La Cimade accompagne le mouvement des sans-papiers de Saint-Ambroise, puis de Saint-Bernard.

1997

La mobilisation contre le projet de loi Debré sur la délivrance du certificat d'hébergement rassemble 100 000 manifestants à Paris en février. L'article est retiré.

Circulaire Chevènement de régularisation : large mobilisation du mouvement Cimade.

Campagne pour un moratoire des renvois vers l'Algérie.

1999-2002

Lancement de la campagne contre la double peine Une peine./

2004

Participation à la création du Réseau éducation sans frontière (RESF).

2006

Publication par La Cimade des 75 propositions pour une politique d'immigration lucide et réfléchie.

1991



1996



1983 LA MARCHÉ POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS ET CONTRE LE RACISME

C'est un mouvement de droits civiques pour la deuxième génération qu'impulse à Lyon, en 1983, Christian Delorme, prêtre des Minguettes et Jean Costil, pasteur et membre de La Cimade. Cette initiative fait suite à la grave blessure par un policier du jeune Toumi Djaïdja. La "marche des Beurs" emmène une cinquantaine de jeunes de Marseille à Paris, en passant par une dizaine de grandes villes. Près de 100 000 personnes étaient à l'arrivée.

Passage de la marche à Strasbourg, Archives La Cimade

1991 QUELLE EUROPE POUR LES RÉFUGIÉS ?

Manifestation sur le pont de l'Europe à Strasbourg.

Coll. Michel Weckel

1992



2001-2002



1992 EN FINIR AVEC LA DOUBLE PEINE

19 personnes entament une grève de la faim dans les locaux de La Cimade à Paris.

Archives La Cimade

1996 ÉGLISE SAINT-AMBROISE

Lundi 18 mars 1996, 300 Africains, dont une centaine d'enfants, occupent l'église Saint-Ambroise pour réclamer la régularisation de leurs papiers. Cette action et l'évacuation par la police ont conduit à l'occupation, plus médiatisée, de l'église Saint-Bernard.

Archives La Cimade

2001-2002 UNE PEINE POINT BARRE

Cette campagne a mis au grand jour le caractère discriminatoire de l'expulsion d'un étranger en conséquence de sa condamnation.

Manifestation du 1^{er} mai 2002, photo Régis Grman

15 AVRIL 2008



7 MAI 2008



DEPUIS LES ANNÉES 80 (SUITE) PRISONS ET CENTRES DE RÉTENTION

Les droits des enfermés

51



Nombreux dans les prisons, les étrangers y connaissent plus de difficultés à exercer leurs droits : des bénévoles assurent une présence dans de nombreux établissements pénitentiaires. Dans les lieux de rétention administrative, La Cimade apporte une expertise juridique, une écoute, un soutien.

Ces missions permettent également de témoigner de ce qui se passe dans les lieux d'enfermement.

● Centre de rétention administrative de Mesnil Amelot, 2005.
Photo David Delaporte/La Cimade

DEPUIS OCTOBRE 2008



25 MARS 2009



15 AVRIL 2008 TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS

Une centaine de personnes exerçant dans des entreprises de nettoyage demandent à être régularisées. Le 15 avril, à 7 heures du matin, elles occupent à Villejuif la Fédération nationale des entreprises de propreté, qui emploient un nombre important de travailleurs sans-papiers.

Photo Carl Hocquart/La Cimade

7 MAI 2008 À BRUXELLES NON À LA DIRECTIVE DE LA HONTE

La Cimade s'implique, avec plusieurs centaines d'associations, pour obtenir un retrait du texte par le Parlement européen.

Photo Marie Mortier/La Cimade

DEPUIS OCTOBRE 2008 LES CERCLES DE SILENCE

Ce sont des prêtres franciscains de Toulouse qui sont à l'origine des cercles de silence (environ 140 cercles en France, qui rassemblent plus de 10 000 personnes). Ils regroupent des gens de sensibilités diverses, afin de « *témoigner dans le silence qui s'adresse à la conscience sur les droits humains et la condition humaine* ».

Photo Régis Grman, 2009,
cercle de silence place du Palais Royal à Paris

25 MARS 2009 « SI LA SOLIDARITÉ DEVIENT UN DÉLIT, NOUS DEMANDONS À ÊTRE POURSUIVIS POUR CE DÉLIT ! »

Objectif chiffré de reconduites à la frontière pour 2009 : 30 000. Objectif chiffré d'interpellations d'aidants pour 2009 : 5 000...

Source : performance-publique.gouv.fr. Photo Magali Hirn

repères

Années 70

Découverte de lieux de rétention dans un flou juridique, dont en 1975 celui d'Arenc.

Campagne de La Cimade demandant leur fermeture.

Années 80

Réflexion sur la prison avec le groupe multiprofessionnel des prisons et l'Arapej.

1980

Loi sécurité et liberté.

1981

Légalisation des centres de rétention administrative.



Y ALLER OU PAS ?

En 1984, Georgina Dufoix sollicite La Cimade pour assurer une mission d'information et de soutien aux étrangers retenus. Cela suscite des débats : peut-on collaborer avec l'État à une situation contre laquelle on s'élève ? Le choix a été d'accepter la mission, pour soutenir les personnes dans leurs droits, savoir ce qui se passe dans les centres de rétention et faire contrepoids face à l'administration, dans un rôle de vigilance citoyenne.

● Le centre de rétention administrative de Rivesaltes était installé jusqu'en 2007 à côté des vestiges du camp d'internement de Vichy.

Photo Olivier Aubert/La Cimade

1984

Création des centres de rétention administrative. **Mission d'accompagnement social par La Cimade dans ces centres.**

1997-2001

Élaboration du premier décret sur la rétention qui vise à définir les rôles des intervenants et à élaborer des normes matérielles et juridiques pour les personnes retenues.

2000

Commission d'enquête à l'initiative du Sénat sur les conditions de détention dans les établissements pénitentiaires en France.

Été 2000

Menace contre la présence de La Cimade dans les centres de rétention. Suite à une campagne de protestation, elle est maintenue.

Mars 2001

Publication du décret sur la rétention. **Une mission d'aide à l'exercice effectif des droits en rétention doit être confiée à une association à caractère national. La Cimade est désignée pour cette mission.**

Septembre 2001

Premier rapport annuel, La Cimade témoigne, informe, diffuse.

2002

786 places en centres de rétention administrative.

2003

Durée de rétention maximum prolongée de 12 à 32 jours. Construction de nouveaux centres.

2005

Création de secteurs familles dans les centres de rétention.

2007

1700 places en centres de rétention administrative.

2008

Publication d'un décret et d'un appel d'offres réduisant la mission associative en centre de rétention.

La Cimade s'oppose à cette réforme.



● Elisabeth Rohr et Éliane Legrand à la porte de la prison de Doullens, fin des années 40.

Alors que le service prisons se structurait, des équipiers étaient envoyés dans les établissements pénitentiaires, en tant que visiteurs, éducateurs, infirmières, assistantes sociales, surveillants. Pendant la guerre d'Algérie, 5000 Algériens ont été internés dans des camps d'assignation. La Cimade a obtenu du ministère de l'Intérieur l'autorisation d'y assurer une présence.

Cahiers de Violette Mouchon/La Cimade

Dedans, dehors

Dans les années 60-70, la population carcérale augmente massivement et les conditions se dégradent de plus en plus. Les équipes Cimade assurent des visites en prison et des permanences pour les personnes libérées. La commission prison intervient aujourd'hui dans 63 établissements, auprès de plus de 1500 détenus hommes et une centaine de détenues femmes appartenant à 99 nationalités différentes. Elle s'est de plus en plus concentrée sur l'action auprès des étrangers en prison.

« Privé de beaucoup des droits qui peuvent lui permettre de s'en sortir, l'étranger voit tout accident personnel (perte d'emploi, de logement, etc.) doubler ses risques de décrochage social et de basculement dans la délinquance. Il rencontrera plus vite l'appareil judiciaire, mécaniquement plus sévère à son égard qu'à l'égard des Français de même condition. »

Extrait du *Petit guide pour lutter contre les préjugés sur les migrants*, La Cimade, 2006

En rétention, une mission sociale ET juridique

La Cimade assure depuis 1984 une présence sociale et juridique dans tous les centres et dans de nombreux locaux de rétention administrative pour aider les étrangers retenus à exercer leurs droits. Cette mission, qui s'exerce sur la base d'une convention avec l'État, est unique en Europe.

Dans l'urgence

« L'équipe Cimade de Mayotte intervient depuis 2008 dans le centre de rétention de Mamoudzou. Une centaine de personnes, arrivées pour la plupart en bateau de l'île d'Anjouan, y sont retenues dans des conditions épouvantables. Depuis que nous sommes là, il faut admettre que les choses se sont quelque peu améliorées : il y a enfin un téléphone, les repas sont moins mauvais, des sanitaires séparés hommes-femmes sont en construction... Nous sommes assaillis de cas à chaque permanence et il n'est pas facile de discerner les histoires, tout le monde parle en même temps. Car tout se fait dans l'urgence : il arrive que des personnes interpellées le matin soient expulsées à midi ! Beaucoup d'expulsions sont illégales, par exemple celles de mineurs. »

Olivier Brachet, intervenant bénévole au centre de rétention administrative de Mamoudzou, Mayotte



● Intervenante Cimade
au centre de rétention administrative
de Rivesaltes, 2005.
Photo Olivier Aubert/La Cimade



« Une grande partie de notre mission est d'expliquer la procédure aux retenus et de les aider à pouvoir exercer leurs droits de manière effective. Concrètement, cela signifie rédiger les recours, rassembler les documents nécessaires, faire appel, demander le réexamen de certaines situations à la préfecture... Bien sûr, notre rôle est de fait plus large que l'accompagnement juridique. Nous sommes aussi amenés à faire le lien entre l'intérieur et l'extérieur. »

Cécile Jarossay, intervenante de La Cimade dans les centres de rétention administrative de Vincennes et du Dépôt à Paris, *Actions communes*, décembre 2008

● En haut: Local de rétention administrative de Cergy-Pontoise, 2005.
Photos Olivier Aubert/La Cimade

ANNÉES 2000 MIGRANTS DANS LES ZONES DE TRANSIT

Aux frontières d'une Europe qui se barricade



Le contrôle des frontières est devenu le mot d'ordre de l'Union européenne. Elle pousse les pays de départ et de transit à endosser un rôle de garde-frontière.

Des acteurs de la société civile de ces pays tampons, avec La Cimade, cherchent à défendre les droits des migrants et réfugiés aux portes de l'Europe.

● 2005. Près du village d'Ain Chouatter, à la frontière maroco-algérienne, des centaines de personnes sont refoulées dans des zones désertiques.
Anne-Sophie Wender/La Cimade



repères

Années 70

Fermeture des frontières à l'immigration de travail dans les pays européens.

1997

Construction de la barrière métallique autour de Ceuta, enclave espagnole au Maroc. Un an plus tard, construction d'une deuxième barrière autour de Melilla.

2001

Création de Migreurop, réseau de personnes et d'associations pour la défense des droits des migrants.

21 et 22 juin 2002

Sommet de Séville : des pays de l'Union européenne proposent de conditionner l'aide financière aux pays tiers à l'acceptation de clauses migratoires.

2003

La Cimade est alertée des conditions de vie dramatique de certaines de migrants aux alentours de Ceuta et Melilla.

Octobre 2004

Création de l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne (Frontex).

Novembre 2004

Adoption du programme de La Haye : subordination des politiques européennes de coopération et d'aide au développement à celles relatives à l'immigration.



Décembre 2004

Adoption du programme Maroc-Union européenne de gestion des contrôles frontaliers.

28 septembre et 7 octobre 2005

11 migrants tués par balles en tentant de franchir les grilles de Ceuta et Melilla.

Décembre 2005

Arrivée des premières pirogues aux îles Canaries.

Mars 2006

Création d'un centre de détention pour migrants à Nouadhibou, Mauritanie, avec le concours de l'Espagne.

Juillet 2006

Rabat, Maroc.
Première conférence interministérielle euro-africaine sur migrations et développement.
Première conférence non gouvernementale euro-africaine sur les migrations.

Juin 2008

Adoption de la directive Retour qui institutionnalise l'enfermement des étrangers en Europe.

Octobre 2008

Pacte européen sur l'immigration et l'asile.
Deuxième conférence non gouvernementale euro-africaine sur les migrations, appelée Sommet citoyen sur les migrations Des ponts, pas des murs.

● Les grilles de Ceuta et Melilla.
Peinture d'Ousmane K., Maliens refoulés, 2008.
Photo Anne-Sophie Wender/La Cimade

● Une école transformée en centre de détention pour migrants à Nouadhibou, Mauritanie, 2008.
Photo Gwenaëlle de Jacquielot/La Cimade

● Sommet citoyen sur les migrations, Des ponts, pas des murs.
Illustration Aurélien Débat



Ceuta et Melilla, la guerre aux migrants

« À l'automne 2005, au nord du Maroc, une dizaine de personnes originaires de l'autre rive du Sahara, sont abattues alors qu'elles tentent de pénétrer dans les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. C'est ainsi que le monde découvre l'existence de ces migrants prêts aux pires sacrifices pour fuir leur pays et rejoindre les rivages européens... »

Emmanuel Blanchard et Anne-Sophie Wender,
Guerre aux migrants. Le livre noir de Ceuta et Melilla, Migreurop, 2007

« Originaires du Nigéria, du Mali, du Cameroun, du Sénégal, de la Guinée, du Liberia, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Burkina, entre 1500 et 2500 [migrants] sont réfugiés à Gourougou, dans la forêt qui surplombe Nador, près de Ceuta, et à Belyounech, dans les bois proches de Melilla. S'abritant tant bien que mal dans des cabanes faites de bois, de carton et de plastique, ils y restent souvent quelques mois, voire plusieurs années (55 % d'entre eux sont là depuis plus de six mois). »

Extrait de "Migrants subsahariens en détresse", Charlotte Cans, Jeune Afrique, 13 février 2005, d'après le rapport 2004 de La Cimade La situation alarmante des migrants subsahariens en transit au Maroc et les conséquences des politiques européennes

Des ponts, pas des murs

Dès 2003, La Cimade a participé à la création de la plate-forme migrants au Maroc, composée d'associations de défense des droits.

D'autre part, elle a soutenu l'organisation de la première conférence non-gouvernementale euro-africaine sur les migrations à Rabat, dont est issu le Manifeste euro-africain. Près de 300 organisations du Nord et du Sud se sont mobilisées pour exiger une autre politique migratoire en Europe. De ce réseau est née la seconde conférence, Des ponts pas des murs, qui s'est tenue à Paris en octobre 2008. En portant un discours commun des sociétés civiles du Nord et du Sud pour une autre conception de l'immigration et un autre rapport entre l'Union européenne, l'Afrique et le reste du monde, ce sommet a voulu proposer des alternatives aux politiques migratoires restrictives, entraînant la ségrégation entre nationaux et indésirables et la mort de milliers de migrants.

● Mars 2008, lors des journées organisées par l'Association malienne des expulsés (AME) à Bamako.
Photos : à gauche, AME ; à droite, Caroline Larpin/La Cimade



58

LA PAROLE DES EXPULSÉS

Depuis 2007, La Cimade tisse des liens avec l'Association malienne des expulsés (AME) en participant à des actions et à des mobilisations. Cette association a été créée en 1996 à la suite d'expulsions massives, de France et de pays africains. L'AME et son collectif de soutien ont comme objectif de porter les préoccupations de ces personnes expulsées et de lutter ensemble contre les reconduites à la frontière, afin de mettre la pression sur le gouvernement français, tout en informant l'opinion publique nationale et internationale sur les conséquences de ces expulsions massives.

L'AME milite aussi pour la possibilité d'un retour en France et pour l'abandon de la loi sur l'immigration choisie. Elle dénonce les accords de réadmission que la France essaie de signer avec de nombreux pays dans le cadre d'une gestion dite "concertée" des flux migratoires.

Crises migratoires et expulsions : vivre dignement, circuler librement...

Campagne d'information de l'Association malienne des expulsés (AME) et du Forum pour un autre Mali (Foram), 2009

RELAIS DU SUD

La Cimade assure une mission d'observation et de dénonciation des conséquences des politiques européennes sur les droits des migrants, de veille par rapport aux législations européennes et africaines, de plaidoyer et de lien entre les différents protagonistes. Une de ses priorités est de contribuer à la défense des droits des migrants en renforçant l'action d'acteurs de la société civile des pays de départ et de transit.

Depuis les premières actions initiées au Maroc, elle travaille en partenariat, dans le cadre d'un projet régional de défense des droits des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile dans les pays de départ et de transit.

Partenaires : Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants (Gadem) au Maroc, Association malienne des expulsés (AME), Association mauritanienne des droits de l'homme (AMDH), Groupe de travail migration et développement du Congad au Sénégal, Association femmes algériennes pour le développement (AFAD), Association nigérienne de défense des droits de l'homme (ANDDH), Alternatives espace citoyen au Niger...

AUJOURD'HUI RÉINVENTER DEMAIN

Ce n'est pas le respect de la loi qui est un absolu mais celui du droit. Paul Ricœur (1913-2005)



59

La Cimade est une association de solidarité active avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile. Avec ses partenaires internationaux et dans le cadre de ses actions en France et en Europe, elle agit pour la défense des droits et de la dignité des personnes.

● Centre de rétention administrative de Lille-Lesquin, 2005.
Photo David Delaporte/La Cimade



● La Cimade organise depuis 2006 le festival Migrant'scène qui fait se rencontrer différents acteurs (artistiques, associatifs, chercheurs...) afin de porter un nouveau regard sur les migrations. Cet événement mobilise salariés et bénévoles dans plusieurs villes de l'hexagone et outre-mer. Affiche de Migrant'scène 2008

« Je refuse l'injustice et les conditions de vie que l'on inflige aux migrants et aux demandeurs d'asile. Je trouve cela intolérable, tout ce désarroi... »

Françoise Duguet, retraitée, bénévole à plein-temps à Dijon, présidente de La Cimade Franche-Comté-Bourgogne

« Le tournant juridique a permis de se battre frontalement, on a l'impression qu'on peut vraiment faire bouger les choses pour les gens... cela suffit à justifier l'action. »

Pierre Carpentier, étudiant en sciences politiques, bénévole des permanences juridiques 20 heures par semaine, Toulouse

SORTIR L'EUROPE DE L'IMPASSE

Depuis la fin des années 80, s'est mis en place en Europe un dispositif de contrôle des flux migratoires principalement basé sur la suspicion, la dissuasion et la répression. Des dizaines de milliers de demandeurs d'asile ne parviennent plus à accéder à une procédure d'obtention du statut de réfugié, des dizaines de milliers de migrants prennent tous les risques pour entrer en Europe et montent, au Maroc, en Libye ou au Sénégal, sur des embarcations de fortune, au risque de se noyer. Le droit au rapprochement familial est malmené. Le droit d'asile devient une faveur, accordée à titre exceptionnel et humanitaire. Les expulsions relèvent de la course aux chiffres. Partout en Europe, on voit se multiplier des centres de rétention aux allures de camps. Des centaines de milliers d'étrangers sans papiers vivent sans protection sanitaire et sociale. Et les politiques d'accueil sont si timides qu'elles obligent les nouveaux arrivants à rechercher le soutien de leurs communautés, ce qui renforce le repli communautaire.

Mais l'Europe, qui dissuade par des signaux de plus en plus durs, cette Europe qui exclut, qui établit une distinction entre ceux qui ont des droits et ceux qui n'en ont pas, ne peut pas être une forteresse, car aucun mur n'empêchera les gens de venir.

De quoi serait faite une autre politique, respectueuse des droits fondamentaux de toute personne ? **À travers la question des migrants et de leur traitement, c'est l'effectivité de l'égalité des droits au sein des sociétés qui se pose**, égalité des droits économiques et sociaux, des droits culturels, du droit à la formation et à l'éducation, du droit à la santé, respect des croyances dans le cadre de la laïcité, respect des cultures mais aussi de l'égalité hommes/femmes, droit au respect de la vie privée et familiale, etc. Certes, il n'y a pas de solution miracle. Et les questions à mettre sur l'ouvrage sont complexes. Afin de proposer un cadre d'action et de réflexion ouvert à tous, laissons se confronter les points de vue et les expériences, afin de faire surgir les lignes de force du futur. Les gouvernements ont trop pris l'habitude de décider entre eux, de négocier sur le dos des populations concernées.

Changeons de mode de gouvernance ! La Cimade s'y est attelée depuis plusieurs années, avec ses partenaires en Europe et dans les pays du Sud. Il faut poursuivre dans cette voie : c'est par une action et une réflexion partagées entre forces politiques, fonctionnaires, organisations des sociétés civiles, associations, syndicats, forces morales, que l'Europe et l'Afrique pourront inventer un autre demain.

Mais sans attendre, il faut aussi agir aujourd'hui. Agir au quotidien, auprès de et avec les migrants, pour les aider dans l'exercice de leurs droits, pour construire de nouvelles formes de vivre ensemble, pour assurer une vigilance et une participation active à la vie de la cité. Et agir concrètement entre organisations non gouvernementales, aussi bien dans le suivi et la défense individuelle des personnes que sur le plan des libertés, des conditions sociales, des échanges d'informations, de l'expertise, afin d'appréhender ensemble les phénomènes migratoires et de créer ensemble un avenir plus juste.

d'après "Sortir l'Europe de l'impasse", avant-propos par Laurent Giovannoni de *Migrations, politiques publiques, pratiques administratives. État des lieux*, La Cimade 2009

BÉNÉVOLES À LA CIMADE

Militants de terrain avant tout, les acteurs de La Cimade sont peu soucieux de s'afficher en public. « Quand on se joint à une manifestation, on se retrouve et défile ensemble mais personne ne pense à apporter une banderole », sourit Virginia Mamede. Cette Brésilienne de 41 ans, qui a elle-même connu toutes les affres du parcours du migrant, reconnaît n'avoir pris sa carte d'adhérente qu'au bout de deux ans.

Comme Virginia, beaucoup se lancent dans l'action mais n'adhèrent que bien plus tard. « Nous sommes des gens qui ont avant tout besoin de faire », résume Anne-Marie Markoff, une ingénieure informatique. Elle est juive et a rejoint La Cimade à sa retraite parce qu'« elle avait envie de rendre ce qui avait été donné à [sa] famille par les protestants pendant la guerre ».

Extrait de "La bouée des migrants", Laetitia Van Eeckhout, *Le Monde*, 17 novembre 2008

Siège de La Cimade
64 rue Clisson 75013 Paris
téléphone 01 44 18 60 50
télécopie 01 45 56 08 59
infos@lacimade.org
www.lacimade.org

La Cimade en régions
Alsace et Lorraine
Auvergne et Limousin
Bretagne et Pays de Loire
Centre-Ouest
Franche-Comté et Bourgogne
Ile-de-France et Champagne
Languedoc-Roussillon
Nord et Picardie
Normandie
Outre-Mer
Provence-Côte-d'Azur
Rhône-Alpes
Sud-Ouest

**100 000 PERSONNES
CONSEILLÉES
ET ACCOMPAGNÉES
CHAQUE ANNÉE**

125 SALARIÉS

2 000 BÉNÉVOLES ACTIFS

75 GROUPES LOCAUX

SOLIDAIRE, PAS SOLITAIRE -

Tout au long de son histoire, La Cimade a privilégié le mode d'action en réseaux dans l'organisation de ses activités.

La Cimade, issue des mouvements de jeunesse protestants, s'est enrichie des réflexions et des interventions menées avec d'autres fédérations chrétiennes ou laïques: le Comité de Nîmes, le Conseil œcuménique des Églises, l'Église réformée de France, l'Église orthodoxe de France, la Fédération protestante de France...

Elle s'est engagée, pour des combats ponctuels ou à plus long terme, aux côtés d'associations et mouvements comme le Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti), le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), la Ligue des droits de l'homme (LDH), Amnesty international ou le Comité médical pour les exilés (Comede)...

Elle est partie prenante de nombreux collectifs comme le Réseau éducation sans frontières (RESF), la Coordination française pour le droit d'asile (CFDA), l'Association nationale d'assistance aux frontières (ANAFE), l'Observatoire du droit à la santé des étrangers (ODSE), le Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID), le réseau Migreurop...

La Cimade agit également en partenariat avec des associations qui se sont créées dans les pays d'origine et de transit des migrants.

ACCÈS À L'EXERCICE EFFECTIF DES DROITS

La Cimade accueille et conseille chaque année des dizaines de milliers de personnes. Elle est présente dans des lieux d'enfermement comme les prisons et les centres de rétention administrative.

INSERTION, FORMATION, HÉBERGEMENT

La Cimade travaille pour l'égalité des droits économiques, sociaux et culturels des étrangers. Elle met en place des actions d'accompagnement des personnes et d'insertion, notamment l'apprentissage du français.

La Cimade compte un Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) à Béziers qui héberge et accompagne les résidents dans leur démarche d'insertion et de demande d'asile et un Centre provisoire d'hébergement (CPH) à Massy pour les réfugiés.

SOLIDARITÉS INTERNATIONALES

À travers une conception du développement fondée sur les droits et qui passe par le renforcement des sociétés civiles, La Cimade soutient des partenaires internationaux autour de trois thématiques: défense des droits fondamentaux des migrants dans les pays de transit et des personnes expulsées dans leur pays d'origine; valorisation des migrants comme acteurs du développement; construction de la paix à travers le dialogue inter-religieux et inter-communautaire.

Elle est également membre de réseaux européens et internationaux comme Migreurop ou le collectif Des ponts, pas des murs.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La Cimade défend l'égalité des droits et le respect de la dignité des personnes. Cela passe notamment par la lutte contre les discriminations, portée par une permanence à Montpellier et un réseau associatif en Languedoc-Roussillon.

SENSIBILISATION ET INFORMATION

La Cimade témoigne des injustices qu'elle constate et propose des alternatives pour une politique plus respectueuse des droits humains. Elle édite:

- de nombreuses publications et notamment des rapports d'observation, dont celui, annuel, sur les centres et locaux de rétention administrative;
- un état des lieux de la situation des étrangers en France, analysant notamment les pratiques administratives et l'évolution de la législation;
- la revue *Causes communes*;
- des ouvrages de sensibilisation, par exemple le *Petit guide pour lutter contre les préjugés sur les migrants*, le *Petit guide pour comprendre les migrations internationales*, ou le livre *Votre voisin n'a pas de papiers*.

La Cimade organise régulièrement des événements de sensibilisation, comme le festival culturel Migrant'scène (www.migrantscene.org), qui a lieu chaque année en novembre.

Le site www.lacimade.org est le point de convergence d'un ensemble d'informations, d'analyses, de témoignages, sur la situation des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés.

Merci à toutes celles,
tous ceux qui ont apporté
un témoignage, une photo, un document...
et ont ainsi contribué
à la réalisation de cette brochure.

Ce livret n'aurait pu être réalisé sans
le travail préalable de valorisation des archives
et de la mémoire de l'association mené depuis 1989
par le service des anciens équipiers
et sans le travail de collecte et d'analyse
de documents mené en 2008-2009
par le groupe local de Strasbourg.

Comité de pilotage
au siège
Adrien Chaboche, Mireille Desrez,
Laurent Giovannoni, Marie Mortier, Yamina Vierge
à Strasbourg
Pierre Greib, Anny Kaiser, Monique Pfaff,
Françoise Poujoulet, Marie-Odile Wiederkehr

Archives

Archives de La Cimade déposées
à la Bibliothèque de documentation internationale
contemporaine (BDIC), Nanterre
Archives du Conseil œcuménique
des églises (COE), Genève
Archives municipales
de Saint-Louis, Haut-Rhin
Bibliothèque nationale
universitaire, Strasbourg
Cahiers de Violette Mouchon
et autres fonds déposés à La Cimade
Église réformée de France
Photothèque du Mémorial
de la Shoah, Paris
Société d'histoire de Rixheim
United States Holocaust Memorial Museum (USHMM),
Washington

Réalisation

Conception, recherches et textes Myriam Niss
Iconographie complémentaire
Frédérique Zanfonato, Lucienne Toledano
Conception et mise en pages L'intranquille
Photogravure Artère
Impression Centr'Imprim, Issoudun
sur papier recyclé

La Cimade, 2009

● En couverture:

Les femmes prennent la parole. Manifestation
de sans-papiers à Paris le 3 juillet 2008.

Photo Anne-Lore Mesnage

● QUELQUES OUVRAGES

WEBER Hans-Ruedi,
Suzanne De Diétrich 1891-1981.
La passion de vivre,
éd. Les Bergers et les Mages/Oberlin, 1995

JACQUES André,
Madeleine Barot. Une indomptable énergie,
éd. Cerf/Labor et Fides, 1989

MERLE D'AUBIGNÉ Jeanne et
MOUCHON Violette (textes rassemblés par),
Les clandestins de Dieu. Cimade 1939-1945,
éd. Fayard, 1968,
réédition Labor et Fides, 1989

HAAS Jean-Paul,
Les compagnons du méfait, éd. SAEP, 1972

MEHL Roger, *Le pasteur Marc Boegner.*
Une humble grandeur, éd. Plon, 1987

MASSON Charles,
Droit du sol, éd. Casterman, 2008

Les Justes de France,
éd. Mémorial de la Shoah, 2007

WECKEL Michel, *Sans papiers,*
éd. Le Verger/Oberlin, 2006

Union pour la solidarité et l'entraide
(Sénégal), *Bamtaare. Villages, associations
et ONG en mouvement 1955-2005,*
éd. Cimade, 2005

BLANCHARD Emmanuel et WENDER A.-Sophie
(Migreurop), *Guerre aux migrants. Le livre noir
de Ceuta et Melilla,* éd. Syllepse, 2007

LYDIE Virginie,
*Paroles clandestines. Les étrangers
en situation irrégulière en France,* éd. Syros
en partenariat avec La Cimade, 2008

Et, pour accéder à toutes les publications
de La Cimade, www.cimade.org

N'ALLEZ JAMAIS SEUL A LA POLICE
PHOTOCOPIEZ VOS PAPIERS
صوروا اوراقكم
لا تذهب البتة الى البوليس وحدك



● Affiche éditée par *Immigration*,
journal commun de l'Association culture formation
alphabétisation du Lyonnais (ACFAL) et de La Cimade Lyon.
Archive La Cimade Lyon, années 70